



Bulletin Officiel

N°6193 Mardi 22 Septembre 2020

www.cmf.tn25^{ème} année

ISSN 0330-7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	2-4
PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	5
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	6-7
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	8-9

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

LA SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS	10
-----------------------------------------	----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SODINO SICAR	11
--------------	----

PROJET DE RESOLUTIONS

SODINO SICAR	12-13
--------------	-------

INFORMATIONS POST AGO

LLOYD TUNISIEN	14-18
----------------	-------

CLOTURE D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

HANNIBAL LEASE 2020-2	19
-----------------------	----

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- ATTIJARI BANK

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SODINO SICAR

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SODINO SICAR

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions¹, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
Autres actionnaires : 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
TOTAL	2 083 334	100,00%	1 931 191	100,00%

¹ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3 ²	22,650

5. Situation financière de la société :**a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions³ représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

3 559 actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.

² 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

³ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.

La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.

2020 - AC - 037

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE

Le Conseil du Marché Financier a été saisi, en date du 02 septembre 2020, d'une demande de prolongation, jusqu'au 25 septembre 2020, de la période de validité de l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de la société HEXABYTE.

Il est à rappeler que par décision n°27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», détenant de concert avec la «Société de Promotion Immobilière NAFISSA» 1 927 632 actions représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société, selon les conditions suivantes :

- Nombre de titres visés par l'offre : 3 559 actions représentant 0,17% du capital de la société HEXABYTE (0,18% des droits de vote).
- Prix de l'offre : 7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.
- Période de validité de l'offre : 21 séances de bourse, du mercredi 05 août 2020 au vendredi 04 septembre 2020 inclus.

En réponse à cette demande, le Conseil du Marché Financier, **par décision n°28 du 04 septembre 2020, a décidé de prolonger la période de validité de ladite offre jusqu'au vendredi 25 septembre 2020.**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard au cours de la séance de bourse du vendredi 25 septembre 2020.

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

- Suite -

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1er janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

La société Atelier du Meuble interieurs.SA
Siège social : 62, Rue de l'Or Z.I Sidi Daoud la Marsa

La société Atelier du Meuble interieurs.SA porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **25 Juin 2020**, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **926 939 dinars** pour le porter de 4.634.696 DT à **5.561.635 DT** par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et l'émission de **926 939 actions nouvelles** de un dinar chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires de la société à raison d'**une (1) action nouvelle** pour **cinq (5) anciennes**.

La société procédera à l'acquisition et à l'annulation d'un droit d'attribution rompu.

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1er janvier 2020**.

La date de détachement des droits d'attributions est fixée pour le **30/09/2020**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse, et ce, à partir du **30/09/2020**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2020**.

Cotation en bourse :

- Les actions anciennes Atelier du Meuble interieurs.SA seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **30/09/2020** ;
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **30/09/2020** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce dès leur création ;
- Les droits d'attribution seront détachés et négociables en Bourse à partir du **30/09/2020**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **30/09/2020**.

بلاغ الشركات

مشروع لوائح الجلسة العامة العادية

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي

المقر الاجتماعي : شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 01 أكتوبر 2020.

اللائحة الأولى:

ان الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على التأخير المسجل في انعقاد الجلسة بتاريخ 2020/10/01 والذي ليس له تأثير على السير العادي لنشاط الشركة ومصالحها، توافق على انعقاد الجلسة بهذا التاريخ. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ.....

اللائحة الثانية :

بعد فحص القوائم المالية الفردية وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة الفردي والمصادقة عليه وللتقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية على القوائم المالية الفردية لسنة 2019. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ.....

اللائحة الثالثة:

بعد الاستماع للتقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على العمليات المعنية بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

اللائحة الرابعة:

بعد فحص القوائم المالية المجمعة وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة المجمع والمصادقة عليه ولتقرير مراقب الحسابات على القوائم المالية المجمعة المتعلقة بالسنة المالية 2019، تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية كما وقع تقديمها. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ.....

اللائحة الخامسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على الإبراء التام لذمة أعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 2019.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة ب.....

اللائحة السادسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على توييب النتيجة الصافية للسنة المالية 2019 والبالغة 1 151 072,300.- دينار كما يلي:

*39031,237- ديناراً على حساب الاستهلاكات المؤجلة

*1 112 041,063- ديناراً على حساب النتائج المؤجلة

وتمت المصادقة على هذه اللائحة ب.....

اللائحة السابعة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2019 بقيمة سنوية قدرها 33 125 ديناراً.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة ب.....

اللائحة الثامنة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين السيدة سميحة السلماني عضواً بمجلس الإدارة عوضاً عن السيد رضا المرابط وعلى تجديد عضويتها التي تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي تنظر في الحسابات المالية لسنة 2022. كما تصادق على تجديد عضوية كل من البنك الوطني الفلاحي ممثلاً من طرف السيد محمد الحبيب العاصمي، و البنك التونسي للتضامن ممثلاً من طرف السيد خليفة السبوعي و البنك العربي لتونس ممثلاً من طرف السيدة ريم السويسي و بنك تمويل المؤسسات الصغرى و المتوسطة ممثلاً من طرف السيد لبيد زعفران وتنتهي مهامهم جميعاً بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في الحسابات المالية لسنة 2022.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة ب.....

اللائحة التاسعة:

تخول كل الصلاحيات لرئيس مجلس الإدارة أو من ينوبه للقيام بكل إيداع ونشر عند الاقتضاء.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة ب.....

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire tenue le 15 Septembre 2020 la société LLOYD TUNISIEN publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2019.
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des administrateurs

I-Les Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie les modes et les délais de convocation et couvre toutes éventuelles nullités qui pourraient découler du non-respect des délais et des modes de convocation statutaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes, approuve sans aucune restriction ni réserve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice 2019 dans leur intégralité et tels qu'ils lui ont été présentés et certifiés par les commissaires aux comptes. Ces états financiers font ressortir un total actif net comptable pour un montant de 431 149 350 dinars et un résultat net comptable de huit millions cinq cent cinquante-trois mille six cent cinquante dinars (8 553 650 TND).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEMERESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions réglementées telles que décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve le résultat de l'exercice 2019 qui s'élève à huit millions cinq cent cinquante-trois mille six cent cinquante dinars (8 553 650 TND)et décide de l'affecter comme suit :

- Un montant de 2 750 000 dinars en compte spécial au passif du bilan non distribuable, au titre des réinvestissements financiers,
- Un montant de 5 803 650 dinars au poste report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 5000 TND le montant brut des jetons de présence annuels à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué en plus aux administrateurs membres du Comité Permanent d'Audit et aux administrateurs membres du Comité Des Risques.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur de tous extraits ou copies du présent Procès-verbal pour réaliser les formalités légales nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II-Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2019

ACTIFS		
Au 31/12/2019		En DT
DESIGNATION	EX 2019	EX 2018
	Montant Net	Montant Net
<u>AC 1 Actifs incorporels</u>	<u>3 295 961</u>	<u>3 161 078</u>
AC 11 Investissements R & D	10 981	9 566
AC 12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	3 284 980	3 151 512
<u>AC 2 Actifs corporels d'exploitation</u>	<u>1 596 488</u>	<u>1 394 049</u>
AC 21 Installations techniques & machines	1 286 431	1 070 160
AC 22 Autres Installations Outil & Mobilier	310 057	323 889
<u>AC 3 Placements</u>	<u>215 053 537</u>	<u>191 639 956</u>
AC 31 Terrains & Constructions	11 442 292	11 582 258
AC 311 Terrains & Constructions Exp.	9 735 525	3 586 281
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	1 706 766	7 995 977
AC 33 Autres placements	203 611 246	180 057 698
AC 331 Act. Titres Rev. V ble & Part FCP	47 706 191	47 170 381
AC 332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	155 774 310	132 773 345
AC 334 Autres prêts	94 450	73 727
AC 336 Autres	36 294	40 244
<u>AC 5 Part des reass dans les prov techniques</u>	<u>103 588 671</u>	<u>101 321 598</u>
AC 510 Prov. PNA & Primes à annuler	10 520 779	9 331 172
AC 520 Prov. Assurance Vie	23 415 923	22 163 045
AC 530 Prov. Sinistres (Vie)	2 450 633	2 348 517
AC 531 Prov. Sinistres (Non Vie)	67 201 336	67 478 864
AC 561 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	0	0
	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>AC 6 Créances</u>	<u>81 872 485</u>	<u>78 694 278</u>
<u>AC 61 Créances Opérations Ass. Directe</u>	<u>38 107 707</u>	<u>36 301 038</u>
AC 611 Primes Acquisées et Non Emises	1 312 320	-1 019 600
AC 612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	31 135 491	32 127 623
AC 612 Créances douteuses / agents généraux	0	0
AC 613 Créances indemnisées subrogées	5 659 895	5 193 015
AC 62 Créances Opérations Réassurance	32 184 997	26 861 938
AC 63 Autres créances	11 579 781	15 531 303
AC 631 Personnel	358 525	305 450
AC 632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	9 440 054	7 824 991
AC 633 Débiteurs divers	1 781 201	7 400 862
<u>AC 7 Autres éléments d'actif</u>	<u>25 742 208</u>	<u>15 928 235</u>
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	<u>15 834 984</u>	<u>6 721 576</u>
AC 72 Charges reportées	6 844 875	5 876 927
AC 721 Frais d'Acquisition reportés	6 051 338	5 022 805
AC 722 Autres charges à répartir	793 537	854 123
AC 73 Comptes de régularisation Actif	3 062 348	3 329 732
AC 731 Intérêts et loyers acquis non échues	1 902 745	2 187 204
AC 733 Autres comptes de régularisation	1 159 603	1 142 528
AC 74 Ecart de conversion	0	0
AC 75 Autres	0	0
Total	431 149 350	392 139 194

DESIGNATION	MONTANT 2019	MONTANT 2018
<u>CP Capitaux Propres</u>		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP3 Rachat d'actions propres		
CP4 Autres capitaux propres	37 500 000	32 500 000
CP5 Résultats reportés	-10 812 830	-19 366 481
CP5 Résultats reportés	-16 258 516	-22 062 167
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
CP5 Réserve Spéciale	5 750 000	3 000 000
Total CP Ap Affectation	71 727 169	58 173 519
<u>PA 1 Autres passifs financiers</u>	-	-
PA 14 Dettes Etab. Bancaires & Financiers	-	-
<u>PA 2 Provisions pour autres risques et Charges</u>	1 740 833	1 498 976
PA 23 Autres Provisions	1 740 833	1 498 976
<u>PA 3 Provisions techniques brutes</u>	202 255 486	192 701 046
PA 310 Prov. Primes Non Acquises	32 321 579	27 040 624
PA 320 Prov. Assurances Vie	52 029 147	45 217 172
PA 330 Prov. Sinistres (Vie)	3 053 992	3 061 512
PA 331 Prov. Sinistres (Non Vie)	111 736 529	114 145 954
PA 340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)	0	393 116
PA 341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	1 724 775	1 267 914
PA 350 Prov. Egalisation & Equilibrage	268 351	435 339
PA 360 Autres Prov. Techniques (Vie)	0	0
PA 361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	1 121 113	1 139 415
<u>PA 4 Prov. Techniques Contrats en UC</u>	-	-
<u>PA 5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires</u>	101 247 789	94 699 458
<u>PA 6 Autres dettes</u>	44 348 364	37 423 337
PA 61 Dettes Opérations Assurance Directe	8 187 843	8 762 443
PA 62 Dettes Opérations Réassurance	23 918 372	16 538 588
PA 621 Part. Réassureurs Créances Indemnisées	0	0
PA 622 Autres dettes	23 918 372	16 538 588
PA 63 Autres dettes	12 242 148	12 122 306
PA 631 Dépôts et cautionnements reçus	451 753	454 753
PA 632 Personnel	1 419 739	1 075 488
PA 633 Etat,Org. SS & Collectivités Pub.	3 786 844	5 554 162
PA 634 Créanciers divers	6 583 812	5 037 902
PA 64 Ressources spéciales	-	-
<u>PA 7 Autres passifs</u>	9 829 709	7 642 858
PA 71 Comptes Régularisations Passif	5 025 981	2 314 179
PA 710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 623 538	1 291 418
PA 712 Autres comptes de régularisation passif	3 402 443	1 022 762
PA 73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	4 803 728	5 328 679
Total	431 149 350	392 139 194

III-Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2019

	Capital social	Réserve légale	Amortissements Différés	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Réserve Spéciale	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019 avant affectation	45 000 000	40 000	0	37 500 000	-22 366 481	3 000 000	8 553 650	71 727 169
Affectations approuvées par l'A.G.O du 15/09/2020					5 803 650	2 750 000	-8 553 650	
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2019								
Dotations au fonds social								
Rachat actions propres								
Cession actions propres								
Dividendes sur actions propres								
Solde au 31 Décembre 2019 après affectation (Après AGO)	45 000 000	40 000	0	37 500 000	-16 562 831	5 750 000	0	71 727 169

IV-Liste des administrateurs

Administrateur	Mandat	Qualité	Profession Principale	Mandats d'Administrateur dans d'autres sociétés
M.Taieb BAYAH	2019-2021	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général de la société TPS	Président du conseil de la société TPS Administrateur aux sociétés : TPR, MONTFLEURY, CETRAM, CFI, INDINVEST, CFI CICAR, SICAM, STPC, TNT, SEDAN, MAGASIN GENERAL, MED INVEST COMPAGNIE, PROD CAR TUNISIE, TUNISIE CAR, SOTUVER, SOTUVER GLASS INDUSTRIE, SABLES VERRIERS DE TUNISIE, UNIFACTOR
M.Yahia BAYAH	2019-2021	Administrateur	Président Directeur Général de la société CFI Président Directeur Général de la société INDINVEST SICAV Président Directeur Général de la société CETRAM Président Directeur Général de la société SPI MONTFLEURY Président Directeur Général de la société CFI SICAR Président Directeur Général de la société ALUFOND	Président du conseil des sociétés SOTUVER, SOTUVER GLASS INDUSTRIE, SABLES VERRIERS DE TUNISIE, TUNICAT, TPR Administrateur aux sociétés : CFI, TPS, STPC, SEDAN, MAGASIN GENERAL, ATB, PROD CAR TUNISIE, MED INVEST COMPAGNIE, SOTUVER, SICAM, PROCAN, SICAM, UNIFACTOR
M. Tahar BAYAH	2019-2021	Administrateur	Directeur Général de la société : SICAM, MED INVEST COMPAGNIE Président Directeur Général des sociétés : SICAM, MAGASIN GENERAL, IMMOBILIERE MAGASIN GENERAL	Président du Conseil d'Administration des sociétés : MAGASIN GENERAL, SEDAN, PROD CAR TUNISIE, TUNISIE CAR Administrateur aux sociétés : TPR, CETRAM, CFI, INDINVEST, SOTUVER, MED INVEST, MAGASIN GENERAL, CFI SICAR, SICAM, TPS, SICAM AGRI, PROCAN, SEDAN, SOTUVER, SOTUVER GLASS INDUSTRIE, SABLES VERRIERS DE TUNISIE, TUNICAST
M. Ezzeddine SAIDANE	2019-2021	Administrateur		Directeur Général de la société Directway consulting
M.Tawfik JELASSI	2019-2021	Administrateur		Professeur à la faculté IMD Lausanne
M. Khaled BAYAH	2019-2021	Administrateur		Président Directeur Général de la société TUNICAST
CFI représentée par M.Ali ISMAIL	2019-2021	Administrateur		Administrateur à SOTUVER représentée par M Ali Ismail
M.Brahim ANANE	2019-2021	Administrateur	GERANT DE LA SOCIETE BADIS	Administrateur aux sociétés : TPR, MAGASIN GENERAL, SOTUVER, TUNINVEST, SICAR, TPS
M.Aissa HIDOUSI	2019-2021	Administrateur		Ancien Directeur Général de BEST LEASE

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« HL 2020-02 »**

MAC SA, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire «**HL 2020-02**» de 30 000 000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 DT, ouvertes au public le 15 septembre 2020, ont été clôturées le **22 septembre 2020**, pour un montant de **40 000 000 DT**.

2020 - AS - 1094

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	196,110	196,138	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	133,879	133,902	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	112,445	112,460	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		114,417	119,527	119,548	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	117,268	117,286	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	114,513	114,533	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	113,060	113,075	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	46,200	46,206	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,660	32,666	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	110,566	110,584	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	16,525	17,293	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	124,751	124,762	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,172	1,172	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	116,775	116,798	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,421	11,422	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	164,096	164,121	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,049	11,440	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,812	1,813	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,636	62,643	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	130,943	130,921	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	106,812	106,541	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	104,191	104,208	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	133,665	133,540	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	511,530	511,218	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	131,159	130,003	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,933	120,942	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,920	125,933	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,609	107,619	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	100,465	99,996	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	166,845	166,476	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	94,997	94,492	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	123,201	123,082	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	161,229	160,616	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	143,998	143,557	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	93,974	93,808	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	21,858	21,793	
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16		92,975	88,883	88,642	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2123,805	2127,658	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	125,953	126,367	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	201,061	201,422	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	17,702	17,645	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,814	2,824	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,519	2,531	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	67,168	68,092	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,213	1,222	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,262	1,263	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,202	1,208	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,173	1,183	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	115,193	114,257	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	133,144	133,780	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1143,923	1147,174	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	13,237	13,239	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,858	9,805	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	85,356	84,979	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,591	107,992
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,759	99,772
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,305	106,319
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	103,478	103,493
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	105,320	105,270
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	108,027	108,048

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,126	104,806
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,994	102,010
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,468	102,474
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,640	105,655
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	107,678	107,696
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,636	104,648
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,856	103,866
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,631	103,644
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,478	103,489
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,858	102,875
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,858	105,870
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,011	103,025
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,448	102,460
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,951	105,964
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,102	101,114
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	106,124	106,140
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	104,095	104,120
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,870	105,898
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	109,261	109,235
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	59,108	60,679
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	92,865	92,967
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,515	18,499
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	277,138	276,710
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2148,551	2140,420
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	74,310	74,217
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,186	56,206
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	108,346	108,119
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,485	11,592
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,670	13,345
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,931	14,886
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,341	13,301
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,472	148,485
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,155	9,115
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	103,157	103,007
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,499	76,277
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	76,937	76,710
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,813	98,725
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	89,380	88,960
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	10,159	9,991
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	93,814	93,546
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	140,269	140,095
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	98,217	99,322
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,984	114,135
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	112,774	114,155
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	190,512	190,548
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	174,015	173,359
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	168,329	168,257
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	24,018	23,948
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	141,721	141,474
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	139,916	139,979
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5444,310	5439,324
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5471,209	5446,164
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,663	87,673
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4568,072	4566,287
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,177	10,178
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	163,111	163,813
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	130,197	129,628
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10498,384	10459,000

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

Attijari Bank

Siège Social : 24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord -1080 Tunis-

Attijari Bank publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020, accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed LOUZIR (Cabinet MS Louzir) et Mr Noureddine HAJJI (AMC Ernst & Young).

BILAN
Attijari Bank
ARRETE AU 30 JUIN 2020
(UNITE : en milliers de Dinars)

ACTIF	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	1 373 590	1 296 786	1 645 723
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	320 669	468 743	373 190
AC3- Créances sur la clientèle	3	6 047 468	5 757 757	5 714 669
AC4- Portefeuille titres commercial	4	240 574	103 724	143 589
AC5- Portefeuille d'investissement	5	972 099	955 337	967 976
AC6- Valeurs immobilisées	6	124 792	128 964	123 009
AC7- Autres actifs	7	355 156	325 110	342 300
TOTAL ACTIF		9 434 348	9 036 421	9 310 456
PASSIF				
PA1- Banque Centrale et CCP	8	418 039	947 603	990 312
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	50 663	64 353	33 043
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	10	7 742 307	6 995 804	7 160 673
PA4- Emprunts et ressources spéciales	11	154 956	193 955	179 477
PA5- Autres passifs	12	276 614	202 576	226 681
TOTAL PASSIF		8 642 579	8 404 291	8 590 186
CAPITAUX PROPRES	13			
CP1- Capital		203 710	203 710	203 710
CP2- Réserves		320 729	270 601	270 685
CP4- Autres capitaux propres		3 646	3 646	3 646
CP5- Résultats reportés		192 229	68 033	68 033
CP6- Résultat net		71 455	86 140	174 196
TOTAL CAPITAUX PROPRES		791 769	632 130	720 270
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		9 434 348	9 036 421	9 310 456

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Attijari Bank

ARRETE AU 30 JUIN 2020

(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Passifs éventuels	14			
HB1- Cautions, avals et autres garanties données		488 162	391 907	505 882
HB2- Crédits documentaires		247 060	252 262	418 842
HB3- Actifs donnés en garantie		260 000	378 000	488 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		995 222	1 022 169	1 412 724
Engagements donnés	15			
HB4- Engagements de financement donnés		361 410	234 341	269 356
HB5- Engagements sur titres		38	38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		361 448	234 379	269 394
Engagements reçus	16			
HB6- Engagements de financement reçus		64 137	65 492	62 854
HB7- Garanties reçues		2 452 860	2 187 175	2 797 480
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		2 516 997	2 252 667	2 860 334

ETAT DE RESULTAT
Attijari bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2020 AU 30 JUIN 2020
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2020	30/06/2019 (*)	Exercice 2019
Produits d'exploitation bancaire				
PR1- Intérêts et revenus assimilés	17	305 220	274 883	585 267
PR2- Commissions (en produits)	18	49 570	59 047	121 598
PR3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	31 294	36 663	64 488
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement *	20	29 108	29 372	57 221
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		415 192	399 965	828 574
Charges d'exploitation bancaire				
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées *	21	(165 775)	(159 223)	(333 572)
CH2- Commissions encourues *	22	(4 673)	(4 826)	(10 791)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(170 448)	(164 049)	(344 363)
PRODUIT NET BANCAIRE		244 744	235 916	484 211
PR5\CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/créances, hors bilan et passif		(22 009)	(10 392)	(18 741)
PR6\CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs/portefeuille d'investissement		2 382	(1 140)	627
PR7- Autres produits d'exploitation		5 419	5 332	9 840
CH6- Frais de personnel	23	(75 288)	(71 356)	(140 695)
CH7- Charges générales d'exploitation	24	(35 288)	(35 633)	(67 738)
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(5 866)	(5 824)	(11 849)
RESULTAT D'EXPLOITATION		114 094	116 903	255 655
PR8\CH9- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	25	(11)	(141)	(541)
CH11- Impôt sur les bénéfices		(27 140)	(30 622)	(76 544)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		86 943	86 140	178 570
PR9\CH10- Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	26	(15 488)	0	(4 374)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		71 455	86 140	174 196
Résultat net après modifications comptables		71 455	86 140	174 196

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Attijari Bank
PERIODE DU 01 JANVIER 2020 AU 30 JUIN 2020
(UNITE : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2020	30/06/2019	Exercice 2019
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		340 579	350 826	761 776
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(160 704)	(167 717)	(344 268)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(6 068)	4 384	(11 286)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(319 312)	(313 222)	(274 148)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		570 309	237 816	400 393
Titres de placement		(91 052)	50 247	19 172
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(105 874)	(83 501)	(158 576)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		26 433	(28 095)	(70 060)
Impôt sur les bénéfices		(27 140)	(30 622)	(76 544)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		227 171	20 116	246 459
Activités d'investissement				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		40 500	33 865	51 896
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(13 133)	(157 713)	(158 465)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(7 649)	(5 063)	(5 148)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		19 718	(128 911)	(111 717)
Activités de financement				
Emission d'emprunts		0	0	0
Remboursement d'emprunts		(24 000)	(21 686)	(33 686)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(200)	1 107	(2 317)
Dividendes et autres distributions		0	(89 632)	(89 632)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		(24 200)	(110 211)	(125 635)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		222 689	(219 006)	9 107
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		822 221	813 114	813 114
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	27	1 044 910	594 108	822 221

NOTES AUX ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETEES AU 30 JUIN 2020 :

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS

Les états financiers semestriels d'Attijari Bank arrêtés au 30 juin 2020 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020 sont identiques à celles utilisées dans les états financiers arrêtés au 31/12/2019.

Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

2/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques BCT N°91-24 du 17 décembre 1991 modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la banque a constitué au titre du premier semestre 2020 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations annuelles de classe (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2- 3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2020 avec celui de 2019. Ce

facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.

- L'application des taux de provision qui correspondent aux taux les plus élevés entre les taux minimums prévus par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité et les taux de provision historiques de la banque :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	60

Suite à la crise du Coronavirus, la banque a constaté une dotation aux provisions collectives de 23 141 KDT au titre du 1^{er} semestre 2020. Le stock des provisions collectives s'élève ainsi au 30 juin 2020 à 45 917 KDT.

Les provisions additionnelles

Selon les dispositions de la circulaire BCT 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêt des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

L'application de cette circulaire a fait dégager un stock de provision de 73 011 KDT au 30/06/2020 dont une dotation additionnelle nette de 3 762 KDT au titre du premier semestre 2020.

3/ Classification et évaluation des titres

3-1/ Règles de classification des titres :

❖ Portefeuille titres commercial :

➤ Titres de transaction :

Il s'agit des titres à revenu fixe ou variable, négociables sur un marché liquide et détenus en vue de leur revente dans un avenir proche.

➤ **Titres de placement :**

Il s'agit des titres qui ne répondent ni aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement ni encore à ceux retenus pour les titres de participation ou pour les parts dans les entreprises associées, co-entreprises ou entreprises liées.

❖ **Portefeuille d'investissement :**

➤ **Titres d'investissement :**

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

➤ **Titres de participation :** Sont classés parmi les titres de participation :

1. Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que l'établissement bancaire n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
2. Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

➤ **Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées :**
Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

3-2/ Règles d'évaluation des titres :

Les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées, et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.
- Titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement : A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées. Les moins-values latentes ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

3-3/ Règles de comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

- Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.
- Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

4/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Global bancaire	14,30%

Le siège social est amorti selon l'approche par composants qui consiste à amortir séparément chacun des éléments constitutifs importants selon un taux d'amortissement approprié, ainsi le nouveau siège est amorti comme suit :

- Gros œuvres	2%
- Installation fixe	5%
- Aménagement	7%

5/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

6/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

7/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

8/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux-ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

9/ Comptabilisation des provisions pour engagements de retraite

La banque comptabilise des provisions pour passif au titre des avantages post-emploi accordé à son personnel par référence à la norme internationale IAS 19. Ces engagements sont évalués en tenant compte du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Au 30/06/2020, les engagements post-emploi ont été évalués à 12 979 KDT. La dotation du premier semestre 2020 est de l'ordre de 218 KDT.

10/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse servis à la clientèle font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes spéciaux d'épargne sont positionnés trimestriellement.

11/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2020. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2020 sont déduits du résultat.

12/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 juin 2020. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2020 sont rajoutées au résultat.

13/ Règles de réévaluation et de constatation des résultats de change

Les éléments d'actifs, de passifs et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur au 30/06/2020.

Les charges et les produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte.

Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont pris en compte dans le résultat du premier semestre 2020.

14/ Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 30 juin 2020, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2019 que celles relatives à l'année 2020.

15/ Changement de présentation

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n° 11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives du premier semestre 2019 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Retraitements de l'état de résultat :

Rubrique	30/06/2019 Publié	Retraitements	30/06/2019 Retraité
Produits d'exploitation bancaire			
PR1- Intérêts et revenus assimilés	274 883		274 883
PR2- Commissions (en produits)	59 047		59 047
PR3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	36 663		36 663
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement *	29 070	302	29 372
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	399 663	302	399 965
Charges d'exploitation bancaire			
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées *	(159 908)	685	(159 223)
CH2- Commissions encourues *	(3 839)	(987)	(4 826)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(163 747)	(302)	(164 049)
PRODUIT NET BANCAIRE	235 916	0	235 916

(*) Il s'agit du reclassement des charges payées au titre de la gestion des fonds à capital risque parmi la rubrique CH2-Commissions encourues.

16/ Divulgations spécifiques relatives à la pandémie COVID-19

Suite à la survenance de la pandémie du Covid-19, Attijari Bank a pris un ensemble de mesures particulières dont principalement :

- Activation du PCA (Plan de continuité d'activité) prévoyant des dispositifs techniques et organisationnels afin de gérer les différentes activités pendant la crise sanitaire notamment, assurer à la clientèle de la banque l'accès, dans les meilleurs conditions, aux services bancaires et la mise en place d'un système de sécurité pour préserver la santé du personnel et des clients.
- Mise en place d'un mécanisme de soutien « Moussanada » afin d'apporter un accompagnement des entreprises dont l'activité est perturbée par la propagation du Corona virus.
- Report des échéances des crédits accordés aux particuliers et aux entreprises en application des circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 mars 2020, n°2020-07 du 25 mars 2020 et n°2020-08 du 1er avril 2020.
- Gratuité de certains services bancaires en application de la circulaire n°2020-05 du 19 mars 2020.
- Réalisation de stress tests dont les résultats dégagés ont permis de s'assurer de la capacité des fonds propres de la banque à couvrir le choc induit par ce contexte particulier.

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2020 un solde débiteur de 1 373 590 KDT contre 1 296 786 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 76 804 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Caisse Dinars	65 977	59 829	70 653
Caisse Devises	8 726	20 037	12 870
Avoirs auprès des transporteurs de fonds	11 638	12 504	9 037
Banque Centrale comptes ordinaires	901 314	858 802	1 130 509
Placements auprès de la banque centrale	385 985	345 102	422 521
Créances rattachées	1	174	22
Centres de chèques postaux et TGT	237	495	399
Provisions sur caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT (*)	(288)	(157)	(288)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 373 590	1 296 786	1 645 723

(*) Il s'agit d'une provision constatée sur les écarts entre les situations comptables et les situations physiques des transporteurs de fonds ainsi que sur les anciens suspens de rapprochement des comptes BCT.

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 320 669 KDT au 30 juin 2020 contre 468 743 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 148 074 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Créances sur les banques non résidentes	115 808	307 669	180 261
Créances sur les établissements financiers	182 410	160 672	176 342
Créances sur les banques résidentes	22 873	0	17 000
Créances rattachées sur établissements bancaires et financiers	19	765	28
Provisions sur les établissements bancaires et financiers (*)	(441)	(363)	(441)
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	320 669	468 743	373 190

(*) Il s'agit des provisions sur les anciens suspens de rapprochement bancaire des comptes correspondants.

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2020 un solde de 6 047 468 KDT contre 5 757 757 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 289 711 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 89 579 KDT au 30 juin 2020 contre 96 771 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 7 192 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Comptes débiteurs			
Comptes débiteurs de la clientèle	275 934	313 842	252 390
Créances rattachées	10 590	11 416	11 118
Total comptes débiteurs	286 524	325 258	263 508
Autres concours à la clientèle			
Portefeuille crédits	5 688 454	5 300 562	5 335 697
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	12 139	16 428	11 504
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	50 430	63 042	61 575
Impayés	41 097	109 334	87 936
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	322 435	305 035	320 936
Provisions pour créances douteuses (*)	(328 171)	(319 127)	(306 328)
Agios réservés (**)	(89 579)	(96 771)	(95 628)
Créances rattachées	48 350	36 199	18 540
Total autres concours à la clientèle	5 745 155	5 414 702	5 434 232
Crédits sur ressources spéciales	15 789	17 797	16 929
Total créances sur la clientèle	6 047 468	5 757 757	5 714 669

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provisions sur les créances au 31/12/2019	306 328
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	13 938
Reprise de provisions sur opérations avec la clientèle	(18 997)
Dotation aux provisions collectives	23 140
Dotation aux provisions additionnelles	4 156
Reprise de provisions additionnelles	(394)
Provisions sur les créances au 30/06/2020	328 171

Le montant des créances sur la clientèle (Bilan et Hors Bilan) exprimé en KDT au 30/06/2020 pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice s'élève à 451 444 KDT.

Le montant des revenus qui ne sont pas constatés parmi les produits s'élève à 89 579 KDT au 30 juin 2020 contre 95 628 KDT au 31 décembre 2019.

(**) La variation des agios réservés exprimés en KDT se présente comme suit :

Agios réservés au 31/12/2019	95 628
Réservation d'agios	7 748
Reprises d'agios réservés	(13 797)
Total des agios réservés au 30/06/2020	89 579

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 240 574 KDT au 30 juin 2020 contre 103 724 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 136 850 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Titres de transaction			
- Actions cotées	1 400	1 628	1 441
- SICAV	574	432	418
Titres de placement			
- Bons de trésor	170 079	88 305	124 279
- Autres titres de placement	65 406	12 462	12 462
- Créances rattachées	3 395	1 706	6 265
- Provisions sur placements	(280)	(809)	(1 276)
Total portefeuille titres commercial	240 574	103 724	143 589

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 972 099 KDT au 30 juin 2020 contre 955 337 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 16 762 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Titres d'investissement			
BTA Investissement	697 188	729 857	731 270
Obligations	12 693	17 378	16 978
Créances rattachées	13 587	14 308	28 168
Provisions sur BTA Investissement	(62)	(74)	(62)
Total titres d'investissement	723 406	761 469	776 354
Titres de participations			
Titres de participations libérés	66 095	62 296	62 562
Provisions pour dépréciation titres de participation	(7 069)	(7 411)	(7 325)
Placements SICAR	185 254	135 254	135 254
Provisions sur placements SICAR	(3 002)	(4 238)	(3 096)
Créances rattachées	7 415	7 967	4 227
Total titres de participations	248 693	193 868	191 622
Total portefeuille d'investissement	972 099	955 337	967 976

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde net de 124 792 KDT au 30 juin 2020 contre 128 964 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 4 172 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisition	Cession / Régularisation/Mise en rebus	Valeur brute au 30/06/2020	Amort. et Prov au 31/12/2019	Dotation	Régularisation	Amort. et Prov au 30/06/2020	Valeur nette au 30/06/2020
Immobilisation incorporelle	53 632	707	-	54 339	(49 199)	(1 238)	-	(50 437)	3 901
Logiciels de Base	53 632	707	-	54 339	(49 199)	(1 239)	-	(50 438)	3 901
Immobilisation corporelle	235 708	6 951	(6)	242 649	(117 133)	(4 629)	-	(121 763)	120 890
Constructions	104 400	-	(6)	104 394	(41 003)	(1 853)	-	(42 856)	61 538
Terrains	5 560	-	-	5 560	-	-	-	-	5 560
Matériel Roulant	1 842	-	-	1 842	(1 205)	(119)	-	(1 324)	517
Matériel & Mobilier	10 759	376	-	11 135	(6 252)	(383)	-	(6 635)	4 500
Matériel Informatique	33 625	1 222	-	34 847	(23 733)	(957)	-	(24 690)	10 157
Agencement Aménagement Installation	57 501	674	-	58 175	(44 882)	(1 315)	-	(46 197)	11 978
Immobilisations hors exploitation	20 077	-	-	20 077	(59)	-	-	(59)	20 018
Immobilisation en cours	1 944	4 679	-	6 623	-	-	-	-	6 623
Total valeurs immobilisées	289 340	7 658	(6)	296 988	(166 333)	(5 866)	-	(172 199)	124 792

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 355 156 KDT au 30 juin 2020 contre 325 110 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 30 046 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Crédits directs et avances au personnel	287 066	270 825	282 677
Débit à régulariser et divers	36 902	29 156	33 198
Charges payées ou comptabilisées d'avance	10 445	11 681	4 950
Prêts sur fonds social	8 384	7 910	8 287
Créances prises en charge par l'Etat	3 667	4 400	3 667
Débiteurs divers	9 480	2 075	10 404
Dépôts et cautionnements	4 683	4 436	4 537
Provisions sur autres actifs	(5 471)	(5 373)	(5 420)
Total autres actifs	355 156	325 110	342 300

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 418 039 KDT au 30 juin 2020 contre un solde de 947 603 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 529 564 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Appel d'offre	374 000	866 000	988 000
Facilité de prêts	43 000	80 000	0
Dettes rattachées Banque Centrale et CCP passif	1 039	1 603	2 312
Total Banque centrale et CCP passif	418 039	947 603	990 312

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2020 à 50 663 KDT contre 64 353 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 13 690 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Banques non résidentes	7 442	9 092	13 255
Etablissements financiers	11 199	22 227	6 873
Banques résidentes	32 008	33 009	12 900
Dettes rattachées	14	25	15
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	50 663	64 353	33 043

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 30 juin 2020 un solde de 7 742 307 KDT contre 6 995 804 KDT au 30 juin 2019 enregistrant une augmentation de 746 503 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts à vue	3 684 355	3 250 854	3 228 067
Comptes d'épargne	2 461 144	2 241 381	2 335 375
Bons de caisse	558 103	531 990	569 831
Comptes à terme	454 237	369 006	436 257
Autres sommes dues à la clientèle	268 785	315 312	284 447
Autres produits financiers	157 627	126 323	152 966
Certificats de dépôts	126 000	142 500	133 000
Dettes rattachées	32 056	18 438	20 730
Total dépôts et avoirs de la clientèle	7 742 307	6 995 804	7 160 673

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 30 juin 2020 un solde de 154 956 KDT contre 193 955 KDT au 30 juin 2019 soit une diminution de 38 999 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunt obligataire (*)	63 408	99 408	87 408
Ressources spéciales	87 731	91 355	87 931
Dettes rattachées	3 817	3 192	4 138
Total emprunts et ressources spéciales	154 956	193 955	179 477

(*) Les emprunts obligataires émis par la banque se détaillent comme suit :

Dénomination de l'emprunt	Date d'émission	Durée	Taux d'intérêt	Montant (KDT)	Encours au 30/06/2020 (KDT)
"Attijari bank subordonné 2015"	12/10/2015	A : 5 ans	7,40% et/ou TMM+1,95%	22 780	6 610
		B : 7 ans	7,50% et/ou TMM+2,10%		16 170
"Emprunt Subordonné privé 2016"	29/06/2016	5 ans	7,40%	12 000	12 000
"Emprunt Subordonné 2017"	31/05/2017	A : 5 ans	7,40% et/ou TMM+1,9%	28 628	19 373
		B : 7 ans	7,5% et/ou TMM+2,10%		9 255
Total					63 408

Les mouvements sur les emprunts obligataires exprimés en KDT au cours du premier semestre 2020 se présentent comme suit :

DESIGNATION	Solde au 31/12/2019	Nouveaux emprunts en 2020	Remboursements en 2020	Solde au 30/06/2020
Emprunts à long terme	87 408	0	(24 000)	63 408
Emprunt Obligataire Subordonné 2015	22 780	0	0	22 780
Emprunt Subordonné Privé 2016	24 000	0	(12 000)	12 000
Emprunt Subordonné 2017	40 628	0	(12 000)	28 628
Total	87 408	0	(24 000)	63 408

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 276 614 KDT au 30 juin 2020 contre 202 576 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 74 038 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Crédit à régulariser et divers	112 488	39 872	49 585
Charges à payer	81 555	75 680	74 478
Impôts et taxes	16 764	25 128	42 126
Exigibles après encaissement	35 655	34 460	32 504
Créditeurs divers	30 152	27 436	27 988
Total autres passifs	276 614	202 576	226 681

Il est à noter que la banque a reçu au cours l'exercice 2019 un avis de vérification fiscale portant sur les périodes allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018. La banque a répondu à l'Administration Fiscale dans les délais en fournissant ses oppositions vis-à-vis des résultats reçus.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle et en concertation avec les conseillers fiscaux, la banque a estimé et comptabilisé dans ses états financiers arrêtés au 31/12/2019 les provisions jugées nécessaires.

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 30 juin 2020 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libéré en totalité.

DESIGNATION		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Réserve à régime fisc particulier	Fonds social	Réserve spéciale de réinvestissement	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31.12.19	203 710	103 473	20 373	1 793	399	14 647	130 000	3 646	68 033	174 196	720 270
Affectation résultat bénéficiaire 2019												
Réserves								50 000		124 196	(174 196)	0
Situation des capitaux propres après affectation		203 710	103 473	20 373	1 793	399	14 647	180 000	3 646	192 229	0	720 270
Mouvements sur le fonds social *							44					44
Résultat de la période											71 455	71 455
Situation des capitaux propres au	30.06.20	203 710	103 473	20 373	1 793	399	14 691	180 000	3 646	192 229	71 455	791 769

*Au 30/06/2020, la rubrique fonds social correspond en totalité à des utilisations remboursables.

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 30 juin 2020 un solde de 488 162 KDT contre 391 907 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 96 255 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 247 060 KDT au 30 juin 2020 contre 252 262 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 5 202 KDT.

Les actifs donnés en garantie s'élèvent à 260 000 KDT au 30 juin 2020 contre 378 000 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 118 000 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Cautions, avals et autres garanties données	488 162	391 907	505 882
Crédits documentaires	247 060	252 262	418 842
Actifs donnés en garantie	260 000	378 000	488 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	995 222	1 022 169	1 412 724

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 361 448 KDT au 30 juin 2020. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 361 410 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des engagements de financement reçus et à des garanties reçues.

Les engagements de financement reçus s'élèvent à 64 137 KDT au 30 juin 2020 et correspondent à la partie non encore débloquée de l'emprunt subordonné obtenu de l'IFC (International Finance Corporation).

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Etablissements de crédits	64 137	65 492	62 854
Clientèle	0	0	0
Total engagements de financement reçus	64 137	65 492	62 854

Les garanties reçues s'élèvent à 2 452 860 KDT au 30 juin 2020 contre 2 187 175 KDT au 30 juin 2019, soit une augmentation de 265 685 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Etablissements de crédits	300 474	171 693	393 279
Clientèle	2 152 386	2 015 482	2 404 201
Total garanties reçues	2 452 860	2 187 175	2 797 480

NOTE SUR LES OPERATION DE CHANGE :

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 30/06/2020 se présentent comme suit:

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Devises vendues au comptant à livrer	(31 059)	(40 473)	(72 184)
Devises achetées au comptant à recevoir	58 687	29 247	55 582
Total	27 628	(11 226)	(16 602)

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 30/06/2020 se présentent comme suit:

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Devises vendues à terme à livrer	(194 615)	(392 674)	(561 852)
Devises achetées à terme à recevoir	201 070	223 174	158 519
Total	6 455	(169 500)	(403 333)

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

* LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste « produits d'exploitation bancaire » est passé de 399 965 KDT (solde retraité) au 30 juin 2019 à 415 192 KDT au 30 juin 2020 enregistrant, ainsi, une augmentation de 15 227 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés ;
- . Commissions en produits ;
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- . Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 305 220 KDT au 30 juin 2020 contre 274 883 KDT au 30 juin 2019 enregistrant, ainsi, une augmentation de 30 337 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	2 741	6 382	13 690
Opérations avec la clientèle (*)	277 717	255 407	535 988
Autres intérêts et revenus assimilés	24 762	13 094	35 589
Total intérêts et revenus assimilés	305 220	274 883	585 267

(*) Les produits d'intérêt tiennent compte des intérêts conventionnels ayant fait l'objet de report des échéances des crédits et ce aussi bien pour les particuliers que les entreprises en application des circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 mars 2020, n°2020-07 du 25 mars 2020 et n°2020-08 du 1^{er} avril 2020.

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 49 570 KDT au 30 juin 2020 contre 59 047 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 9 477 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Commissions sur gestion de compte et autres services financiers	24 765	23 447	49 594
Commissions sur moyens de paiement	10 172	14 336	30 618
Commissions sur opérations crédits	8 492	13 431	26 990
Commission sur opérations internationales	5 494	6 888	12 474
Commissions sur autres opérations bancaires	647	945	1 922
Total commissions	49 570	59 047	121 598

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 30 juin 2020, un montant de 31 294 KDT contre 36 663 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 5 369 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Résultat net sur titres de transaction	407	(231)	1 610
Gain net sur titres de placement	8 386	6 593	8 908
Gain net sur opérations de change	22 501	30 301	53 970
Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	31 294	36 663	64 488

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 29 108 KDT au 30 juin 2020 contre 29 372 KDT (solde retraité) au 30 juin 2019, soit une diminution de 264 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Bons de trésor	23 549	21 703	46 338
Dividendes (*)	4 994	6 936	9 554
Intérêts sur obligations	529	684	1 249
Autre revenus	35	49	80
Total Revenus du portefeuille d'investissement	29 108	29 372	57 221

(*) Les chiffres de 2019 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

(*) Le détail des dividendes se présente comme suit :

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	2 979	3 000	5 618
Dividendes et revenus assimilés sur parts des entreprises associés et co-entreprises	122	108	108
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	1 893	3 828	3 828
Total Dividendes	4 994	6 936	9 554

* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste « charges d'exploitation bancaire » est passé de 164 049 KDT (solde retraité) au 30 juin 2019 à 170 448 KDT au 30 juin 2020 enregistrant, ainsi, une augmentation de 6 399 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées ;
- . Commissions encourues ;

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 30 juin 2020 un solde de 165 775 KDT contre 159 223 KDT (solde retraité) au 30 juin 2019, soit une augmentation de 6 552 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	31 661	35 897	77 928
Opérations avec la clientèle	128 354	105 480	226 297
Emprunts et ressources spéciales	3 291	4 571	8 298
Autres intérêts et charges (*)	2 469	13 275	21 049
Total intérêts encourus et charges assimilées	165 775	159 223	333 572

(*) Les chiffres de 2019 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

NOTE 22 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent au 30 juin 2020 un solde de 4 673 KDT contre 4 826 KDT (solde retraité) au 30 juin 2019, soit une diminution de 153 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Commissions d'interchange	2 378	3 278	6 907
Commissions de bancassurance	527	122	810
Commissions de gestion Fonds à capital risque (*)	1 317	987	2 127
Autres commissions	451	439	947
Total commissions encourues	4 673	4 826	10 791

(*) Les chiffres de 2019 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers – base de mesure et principes comptables pertinents appliqués note 15).

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 75 288 KDT au 30 juin 2020 contre 71 356 KDT au 30 juin 2019 enregistrant, ainsi, une augmentation de 3 932 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Rémunération du personnel	56 353	53 300	107 449
Charges sociales	13 732	12 983	25 271
Autres charges liées au personnel	5 203	5 073	7 975
Total frais de personnel	75 288	71 356	140 695

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 35 288 KDT au 30 juin 2020 contre 35 633 KDT au 30 juin 2019, soit une diminution de 345 KDT.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Loyers et services extérieurs	15 034	14 672	27 625
Cotisation au fonds de garantie des dépôts bancaires	9 861	9 194	18 388
Autres	2 188	2 774	4 703
Frais postaux téléphone et lignes spécialisés	2 145	2 473	4 010
Annonces et insertions publicitaires	2 061	1 978	3 578
Missions réceptions	709	931	2 079
Impôts et taxes	930	928	1 877
Cotisation sociale de solidarité	775	875	2 187
Dons et cotisations	509	604	889
Fournitures de bureaux	413	469	989
Frais du conseil et d'assemblée	300	300	668
Documentation centrale	229	263	380
Frais d'actes et contentieux	85	98	224
Transport et déplacement	49	74	142
Total charges générales d'exploitation	35 288	35 633	67 738

NOTE 25 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2020 à (11) KDT contre (141) KDT au 30 juin 2019. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Autres gains ordinaires	172	302	735
Autres pertes ordinaires	(183)	(486)	(1 437)
Plus ou moins-value de cession d'immobilisation	0	43	161
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	(11)	(141)	(541)

NOTE 26 : Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires

Cette rubrique enregistre la contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'Etat.

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Don au profit du fonds national 18-18 de lutte contre le Covid-19	(11 750)	0	0
Redevance conjoncturelle (*)	(2 187)	0	0
Contribution conjoncturelle (**)	(1 551)	0	(4 374)
Total solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(15 488)	0	(4 374)

(*) Prévues par le décret-loi n°2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

(**) Prévues par la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017 et la loi n°2017-66 du 18 décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018.

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 27 :

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 822 221 KDT au 31 décembre 2019 à 1 044 910 KDT au 30 juin 2020 enregistrant une augmentation de 222 689 KDT.

Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 227 171 KDT, des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement à hauteur de 19 718 KDT et des flux affectés aux activités de financement à hauteur de (24 200) KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 1 044 910 KDT s'analysent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2020	30/06/2019	EXERCICE 2019
Liquidités et équivalents de liquidités actif	1 512 559	1 604 437	1 843 250
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 373 878	1 296 768	1 645 989
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	138 681	307 669	197 261
Liquidités et équivalents de liquidités passif	467 649	1 010 329	1 021 029
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	456 450	988 102	1 014 156
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	11 199	22 227	6 873
Liquidités et équivalents de liquidités	1 044 910	594 108	822 221

NOTE 28 : Évènements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 04/08/2020. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

A ce titre, aucun événement postérieur au 30/06/2020 qui nécessite une note ou une modification des comptes n'est parvenu.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020

**Mesdames, messieurs les Actionnaires
De la Banque Attijari de Tunisie**

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Attijari de Tunisie, au 30 juin 2020 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 9 434 348 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 71 455 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

1/ Traitement des reports d'échéances en intérêts sur les crédits aux particuliers

La banque a comptabilisé parmi son produit net bancaire les échéances en intérêts sur les crédits aux particuliers bien qu'il ait fait l'objet d'un report obligatoire de 3 à 7 mois prévu par les circulaires 2020-07 et 2020-08.

La comptabilisation intégrale des intérêts faisant l'objet d'un report d'échéance, n'a pas pris en compte le risque lié à l'incertitude de recouvrement inhérente au contexte conjoncturel en lien avec la pandémie du Covid-19, bien que les normes comptables fondent la reconnaissance des intérêts courus en revenus sur l'existence d'une certitude raisonnable quant à leur encaissement effectif.

2/ Impact de la pandémie COVID-19 sur le risque de contrepartie

Dans le cadre de l'appréhension du risque de contrepartie encouru par la banque suite à la survenance de la pandémie Covid-19, la banque a comptabilisé forfaitairement une provision additionnelle sur les créances à la clientèle s'élevant à 23 MDT.

Nous n'avons pas d'assurance que ce montant soit suffisant pour couvrir les risques encourus dans le contexte de cette pandémie.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des situations décrites au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Attijari de Tunisie au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Paragraphe d'observation

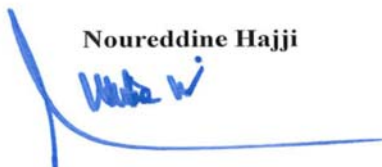
Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les situations décrites au niveau de la note 12 aux états financiers se rapportant à une notification de redressement à la suite d'une vérification fiscale subie en 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport. En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

Tunis, le 21 Septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji



Cabinet MS Louzir

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest

-SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 01 octobre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-19	AU 31-12-18
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	8 631	8 631
Amortissements Immob. Incorp.		-8 631	-8 631
		0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	790 327	761 378
Amortissements Immob. corporelles		-468 442	-429 410
		321 885	331 968
IMMOBILISATION FINANCIERE	A3	35 412 091	34 871 091
Provisions Immob. Financières		-12 827 113	-12 567 864
		22 584 979	22 303 227
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		22 906 864	22 635 195
AUTRES ACTIF COURANT	A4	6 012 921	5 024 440
PROVISIONS		-2 304 801	-2 304 801
		3 708 120	2 719 639
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINACIERS	A5	19 766 895	19 863 153
PROVISIONS		-3 190 680	-3 117 830
		16 576 215	16 745 323
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUID	A6	1 409 211	1 441 151
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		21 693 546	20 906 113
TOTAL DES ACTIFS		44 600 410	43 541 308

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	AU 31-12-19	AU 31-12-18
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
CAPITAL APPELE NON VERSE		0	0
CAPITAL NON APPELE		0	0
RESERVES	B.1.2	804 027	778 565
RESULTATS REPORTES		-19 238 106	-17 542 423
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		19 617 611	21 287 832
RESULTAT DE L'EXERCICE		-1 151 072	-1 695 682
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		18 466 539	19 592 150
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISION POUR RISQUE		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		12 968 270	12 774 770
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		2 470 000	1 895 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		3 200 000	2 995 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		1 242 029	922 566
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		21 948 908	20 655 945
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		94 095	66 772
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	3 046 622	2 158 593
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	1 044 247	1 067 849
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		4 184 964	3 293 214
TOTAL DES PASSIFS		26 133 871	23 949 158
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		44 600 410	43 541 308

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2019
(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-19	AU 31-12-18
PRODUITS D'EXPLOITATION			
REVENUS DES PARTICIPATIONS		157 200	245 932
REVENUS DES PLACEMENTS		445 565	455 858
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		104 035	95 951
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	3 600
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	C1	710 400	801 341
CHARGES D'EXPLOITATION			
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-7 619	-9 858
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-375 620	-291 977
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-1 013 947	-924 879
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	-397 136	-1 247 148
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-65 694	-45 153
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-1 860 016	-2 519 015
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 149 616	-1 717 674
AUTRES GAINS ORDINAIRES		0	23 631
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-3	0
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		-1 149 619	-1 694 043
Impôts sur les sociétés		-1 453	-1 639
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 151 072	-1 695 682
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 151 072	-1 695 682

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montant exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	
		AU 31-12-19	AU 31-12-18
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net		<u>-1 151 072</u>	<u>-1 695 682</u>
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		397 136	1 243 239
- Variation des Créances et autres actifs		-988 481	-836 200
* Variation des fournisseurs et autres dettes	D4	347 845	652 677
* Reclassement Exigible CDC et FOPRODI Participations	D1	541 500	146 677
- Plus values de cession des Immobilisations Corp. & Incorp.	D2	-85 832	0
- Plus values sur Remboursement CCA	D3	-12 564	0
_Reclassement Exigible IRADA		11 512	11 697
*Autres produits		0	-23 631
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		<u>-939 956</u>	<u>-501 223</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-28 949	-16 817
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		0	23 631
Décaissements provenant de l'acquisition financières			
* Participations	D2	-1 065 000	-1 310 000
* Comptes courants associés	D3	-316 486	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations	D2	681 626	909 800
* Prêts 21-21			
*FONDS CDC	D3	317 821	105 000
* Comptes courant associés		0	37 500
Variation des avances sur cession d'actions reçues		319 463	-54 864
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		<u>-91 525</u>	<u>-305 749</u>
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
reserves pour fonds social		25 462	18 358
Variation des placements courants		157 743	-1 569 227
Encaissements sur financement FOPRODI	A.3-I-2	480 000	315 000
Encaissements sur financement F CDC	D5	830 000	655 000
Encaissements sur financement FR PME		205 000	1 035 000
Décaissements sur financement F CDC		-235 299	0
Décaissements sur financement FOPRODI & F BEI		-464 269	-341 904
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		<u>998 637</u>	<u>112 227</u>
<u>Variation de Trésorerie</u>		<u>-32 843</u>	<u>-694 745</u>
Trésorerie début de l'exercice		1 440 846	2 135 591
Trésorerie Fin de l'exercice		1 408 002	1 440 846

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **Société de développement du Nord-Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraires.

En 2016 le capital a été réduit de 9 948 310 DT et a été limité au montant libéré soit 38 051 690 Dinars.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements ; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code ; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur ; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques ;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord-Ouest c'est à dire aux gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* **Le Bilan** fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* **L'Etat de résultat** fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle **autorisée** : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte des usages comptables en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* **L'Etat des flux de trésorerie** renseigne sur la manière avec laquelle la **SODINO** a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2019, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la **SODINO** pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2019, la **SODINO** a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2019 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quand elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quand elles permettent :

- d'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- d'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- <i>Construction</i> :	2%
- <i>Matériel Roulant</i> :	20%
- <i>Agencements, aménagements et installations</i> :	10 %
- <i>Equipements de bureau</i> :	10%
- <i>Matériel de Bureau</i> :	10 %
- <i>Matériel informatique</i> :	33,33%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 Dinars sont amorties intégralement.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les participations à r troceder, les d p ts et cautionnements et les pr ts   plus d'un an.

Les participations sont des placements d tenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la soci t   mettrice un contr le exclusif, une influence notable ou un contr le conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue  ch ance ou pour prot ger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations en portage sont destin es    tre r troced es aux promoteurs apr s une p riode de d tention sup rieure   3 ans, d lai minimal pr vu pour les contrats de r trocession conclus,   l'avance avec les promoteurs.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et  valu es en respectant les dispositions de la norme comptable N 7. Ainsi, elles sont comptabilis es   leur co t d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont  valu s   leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilit  que la participation repr sente pour la **SODINO**.

Pour cette estimation, les  l ments suivants sont pris en consid ration : actif net, rentabilit  et perspectives de rentabilit , perspectives de r alisation, conjoncture  conomique, ainsi que les motifs d'appr ciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilis    l'entr e dans le patrimoine et la valeur d'usage fait appara tre des plus ou moins-values.

Seules les moins-values affectent le r sultat de l'exercice et sont comptabilis es sous forme d'une provision pour d pr ciation. Aucune compensation n'est pratiqu e avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a sign  avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de D veloppement et de D centralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;
- Le Fonds de Restructuration et de Soutien des PME
- Le Fonds CDC

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contrepartie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2019, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

Les participations sur les Fonds et les Lignes gérés par la SODINO pour le comptes d'autres organismes (FOPRODI, Fonds CDC, ...) ne font pas l'objet de provision.

3.4- Changement de méthode de comptabilisation des intérêts sur comptes courants SOPINO :

Antérieurement à l'exercice 2016, les intérêts sur compte courant SOPINO étaient comptabilisés en Produits de l'exercice au cours duquel ils sont courus. Ils faisaient ensuite l'objet de provision, vu l'incertitude qui pèse sur leur recouvrement.

A partir de l'exercice 2016, la SODINO ne comptabilise ni les produits correspondant à ces intérêts ni la provision pour couvrir le risque de non recouvrement. Ces intérêts sont portés dans le compte « Intérêts réservés » présenté parmi les Passifs Courants au niveau du Bilan.

3.5- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire.

Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des états financiers de 2019. Une baisse d'activité est constatée en 2020, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien auront un impact sur les états financiers de 2020. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2019, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

3.6- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduites dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- la nature de l'éventualité ;
- les incertitudes qui affectent l'issue, et
- l'estimation de leur incidence financière

3.7- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- des produits des participations ;
- des produits des placements
- et des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus-value de cession) sont constatés à l'encaissement.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2019 une valeur brute de **8 631** Dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Logiciel informatique	1 010	1 010	0
- Système domaine SODINO	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel comptable	5 901	5 901	0
TOTAUX	8 631	8 631	0

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2019 un solde de **8 631** Dinars.

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel Comptable	5 901	5 901	0
TOTAUX	8 631	8 631	0

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une variation de **28 949 Dinars**. Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2019 un solde de **468 442 Dinars**. Ils se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Construction	318 008	318 008	0
- Matériel de transport de fonction	194 400	194 400	0
- Matériel de transport de service	51 635	51 635	0
- Agencements et aménagements	39 920	39 650	270
- Installations	18 453	18 453	0
- Mobilier de bureau	48 424	48 424	0
- Matériel de bureau	24 605	21 963	2 642
- Matériel Informatique	86 062	60 025	26 037
- Fourniture de bureau	8 820	8 820	0
TOTAUX	790 327	761 378	28 949

Le Tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en Annexe 1.

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Bâtiment	88 508	82 148	6 360
- Matériel de transport de fonction	119 125	101 549	17 576
- Matériel de transport de service	83 005	83 005	0
- Agencements et aménagements	30 524	28 504	2 020
- Installations	14 957	14 166	791
- Mobilier de bureau	44 747	43 627	1 120
- Matériel de bureau	17 339	16 112	1 227
- Matériel Informatique	64 693	56 394	8 299
- Equipement de bureau	5 543	3 905	1 638
TOTAUX	468 442	429 410	39 032

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations, les participations à r troceder, y compris celles effectu es sur les fonds mis   la disposition de la SODINO, les pr ts accord s sur fonds 21-21 et les d p ts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **35 412 091 Dinars**.

La variation des soldes des immobilisations financi res entre 2019 et 2018 se d taille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
<u>VALEURS BRUTES</u>			
- Immobilisation fin. statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0
o SODET	1 700	1 700	0
o SOPINO	2 499 900	2 499 900	0
o SRAOUNETEN	25 000	25 000	0
o POLE TECHNOLOGIQUE	122 500	122 500	0
- Participations	32 835 945	32 524 945	311 000
- Pr�ts 21-21	556 218	556 218	0
- D�p�ts et cautionnements	928	928	0
Versement restant � effectuer/participations	-1 030 000	-1 260 000	230 000
<i>Valeur Brute (a)</i>	35 412 091	34 871 091	541 000
<u>PROVISIONS</u>			
Provisions cumul�es / Participations	-13 330 787	-12 869 364	-461 423
Reprises	503 674	301 500	202 174
<i>Provisions (b)</i>	12 827 113	12 567 864	259 249
<i>Valeurs nettes (c : a-b)</i>	22 584 979	22 303 227	281 752

A.3-1. PARTICIPATIONS A RETROCEDER

La variation des participations   r troceder s' levant   311 000 DT, se d taille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>				
DESIGNATION		MONTANT		VARIATION
		2019	2018	
PARTICIPATION SUR FONDS PROPRES	<i>A.3-1-1</i>	14 056 780	14 324 280	-267 500
PARTICIPATION SUR FONDS FOPRODI	<i>A.3-1-2</i>	13 253 280	13 029 780	223 500
PARTICIPATION SUR FONDS GERE CIGMA		45 885	45 885	0
PARTICIPATION SUR FONDS GERE IRADA		1 147 000	1 147 000	0
PARTICIPATION SUR FONDS SOUTIEN PME	<i>A.3-1-3</i>	2 198 000	2 063 000	135 000
PARTICIPATION SUR FONDS CDC	<i>A.3-1-4</i>	2 135 000	1 915 000	220 000
		32 835 945	32 524 945	311 000

Le d tail des participations   r troceder est pr sent  en Annexe 2

A.3-1-1. PARTICIPATIONS SUR FONDS PROPRES A RETROCEDER

Le détail des participations rétrocédées, souscrites sur les fonds propres de la SODINO, s'élevant à -588 800 DT, se présente comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT BRUT		CESSIONS	PLUS VALUES
	2019	2018		
<u>RETROCESSIONS</u>				
PARTICIPATION PROMAX	0	180 000	180 000	63 957
PARTICIPATION SEB	262 500	350 000	87 500	21 875
	262 500	530 000	267 500	85 382

A.3-1-2. PARTICIPATIONS SUR FONDS FOPRODI

La variation des participations à rétrocéder, souscrites sur le fonds FOPRODI, s'élevant à 223 500DT, se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANT BRUT		VARIATION	PLUS VALUES
	2019	2018		
<u>SOUSCRIPTIONS</u>	<u>480 000</u>	<u>0</u>	<u>480 000</u>	<u>0</u>
PARTICIPATION ZEMAR	480 000		480 000	0
<u>RETROCESSIONS</u>	<u>0</u>	<u>256 500</u>	<u>-256 500</u>	<u>71 794</u>
PARTICIPATION PROMAX	0	256 500	-256 500	71 794
	480 000	-256 500	223 500	71 794

A.3-1-3. PARTICIPATIONS SUR FONDS DE SOUTIEN ET DE RESTRUCTURATION DES PME

La Souscription de participations à rétrocéder, sur le Fonds de soutien et de restructuration des PME, s'élevant à 135 000 DT, concerne le projet « Les Rameaux de Carthage »

A.3-1-4. PARTICIPATIONS SUR FONDS DE LA CDC

La souscription des participations à rétrocéder, souscrites sur le Fonds de Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), s'élevant à 220 000 DT, se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

Désignation	Montant
<u>SOUSCRIPTIONS</u>	
PART MSTC	100 000
PART CDC ZEMAR	120 000
	220 000

A.3-2. PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS

Les provisions sur les participations à rétrocéder aux promoteurs, intéressent les participations financées sur les fonds propres de la SODINO.

Les provisions sur les participations s'élèvent au 31 décembre 2019 à 12 827 113 DT contre 12 567 864 DT pour l'exercice 2018. Elles se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2018	31/12/2017	VARIATION
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	<u>1 623 800</u>	<u>1 366 300</u>	<u>257 500</u>
PARTICIPATION STE IKDAM GESTION	149 900	149 900	0
PART IKDAM -GESTION FONDS D'AMORCAG	250 000	250 000	0
PART STE D PROM IMM INDUST DU NORD	1 150 000	900 000	250 000
PART STE DU COMPLEXE INDUS ET TECHN	53 900	53 900	0
PART STE PHOSPHATE STRAOUAAR SRAOUERTENE	20 000	12 500	7 500
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS A RETROCEDER (Annexe 2)	<u>11 203 313</u>	<u>11 201 564</u>	<u>1 749</u>
Totaux	12 827 113	12 567 864	259 249

La variation des provisions sur participations à rétrocéder, s'élevant à 1 749 DT, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Désignations	Montant
Provisions antérieures	11 201 564
Dotations de l'exercice <u>A.3-2-1.</u>	505 423
Reprises <u>A.3-2-2.</u>	-503 674
Variations des provisions	<u>1 749</u>
Totaux	11 203 313

A.3-2-1. Dotations aux provisions :

Les dotations aux provisions de l'exercice 2019, s'élevant à 505 423 DT, se détaillent comme suit :

En dinar Tunisien

Désignation	Dotations
<u>PARTICIPATIONS A RETROCEDER</u>	
FEEDBACK LEADERS	45 000
EQUERRE MODE	5 000
SMM	34 800
NESMA INDUSTRIE	66 000
CHOCONORD	65 000
STOTCA	32 000
TECHNOLATEX	103 720
TREFINORD	120 000
ALIMENTS VERTS SAV	33 903
	<u>505 423</u>

A.3-2-2. Reprises:

Les reprises de provisions de l'exercice 2019, s'élevant à 503 674 DT, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projets promoteurs	Montant
HUILERIE BOUMAKHLOUF	97 429
SIMETAL	128 350
DARNA	172 897
FRIGO	89 998
HELIX	15 000
Totaux	<u>503 674</u>

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Prêt au personnel	95 456	99 990	-4 534
- Etat impôt et taxes	724 516	636 845	87 671
- Débiteurs divers	66 122	37 050	29 072
- Charges constatées d'avance	13 748	15 461	-1 713
- Produit à recevoir	5 113 079	4 235 094	877 985
Valeur Brute	6 012 921	5 024 440	988 481
- Provision	-7 115	-7 115	0
- Provision / Produit à recevoir	-2 297 686	-2 297 686	0
TOTAUX	3 708 120	2 719 639	988 481

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31/12/2019 une valeur nette comptable de **16 576 215 Dinars**. Elle s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Titres cotés en bourse	1 303 311	1 205 802	97 509
- Placements financiers	4 781 898	5 037 151	-255 253
- Comptes courants (A.5.1)	13 681 686	13 620 200	61 486
Valeurs Brutes	19 766 895	19 863 153	-96 258
- Provision / Titres de placement	-757 866	-627 016	-130 850
- Provision / CCA	-2 432 814	-2 490 814	58 000
TOTAUX	16 576 215	16 745 323	-169 108

A.5.1 : Comptes courants

La variation des comptes courants s'élevant à 61 486 DT se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANT	FINANCEMENT
<u>Nouveaux octroies d'avances en compte courant – projets</u> (a)	<u>316 486</u>	
WEST PHARMA	150 000	
ADVANCED CHIMICAL TECHNOLOGIES	160 000	
IKDAM GESTION	6 000	
BIO FREEZE	486	
<u>Remboursements sur avances en compte courant – projets</u> (b)	<u>255 000</u>	
SOTULIN	105 000	Fonds CDC
SOMIPEM	150 000	Fonds CDC
<u>Variation (c : a-b)</u>	<u>61 486</u>	

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de **1 409 211 Dinars**, ventilée par poste comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
- BANQUES	1 401 844	1 341 947	59 897
- UNIVERSELLE DE BOURSE	7 367	0	7 367
- CHEQUE A ENCAISSER	0	99 204	-99 204
TOTAUX	1 409 211	1 441 151	-31 940

NOTES AU PASSIF

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

B.1.1- Capital social :

Suite

En Dinar Tunisien

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant en Dinars	Pourcentage
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	941 798	10	9 417 980	24,75%
BANQUE DE L'HABITAT	812 829	10	8 128 290	21,36%
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	422 038	10	4 220 380	11,09%
STUSID BANK	221 528	10	2 215 280	5,82%
BT	210 000	10	2 100 000	5,52%
BTS	208 381	10	2 083 810	5,48%
CNSS	162 078	10	1 620 780	4,26%
STAR	140 000	10	1 400 000	3,68%
BFPME	120 000	10	1 200 000	3,15%
STB INVEST	74 548	10	745 480	1,96%
BIAT	70 000	10	700 000	1,84%
ATTIJARI BANK	70 000	10	700 000	1,84%
ATB	70 000	10	700 000	1,84%
BTL	60 000	10	600 000	1,58%
OCT	46 307	10	463 070	1,22%
STB SICAR	32 726	10	327 260	0,86%
ASSURANCES MAGHREBIA	15 000	10	150 000	0,39%
AMEN BANK	10 000	10	100 000	0,26%
AUTRES	117 936	10	1 179 360	3,10%
TOTAL	3 805 169	10	38 051 690	100,00%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2019 à 804 027 DT et se détaillent comme suit:

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
- Réserve légale	49 089	49 089	0
- Réserves ordinaires	573 698	573 698	0
- Réserve pour Fonds social	181 240	155 778	25 462
TOTAUX	804 027	778 565	25 462

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2019 à **21 948 908 Dinars**, contre **20 655 945 dinars** au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
- Provision pour risque fiscal	320 000	320 000	0
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Avances sur cession d'actions (i)	1 242 029	922 566	319 463
- Financement FOPRODI (ii)	12 968 270	12 774 770	193 500
- Financement IRADA KEF	450 000	450 000	0
- Financement IRADA JENDOUBA	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement FONDS CDC (iii)	2 470 000	1 895 000	575 000
- Financement FONDS DE RESTRECTORATION	3 200 000	2 995 000	205 000
TOTAUX	21 948 908	20 655 945	1 292 963

i- Avances sur cession d'actions

La variation des avances sur rétrocession d'actions s'élevant à 319 463 DT se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
	MONTANT	
Solde des Avances au 31/12/2018 (a)	922 566	
Avances reçues en 2019	1 267 254	
Total Avances		<u>2 189 820</u>
<u>Rétrocession Participations Réalisées</u>		<u>-681 624</u>
<u>Principal</u>	<u>524 000</u>	
Actions SODINO	267 500	
Actions FOPRODI	256 500	
<u>Plus-values</u>	<u>157 624</u>	
Plus-value SODINO	85 831	
Plus-value Quotepart FOPRODI	71 793	
<u>Remboursement sur CCA</u>		<u>-240 723</u>
<u>Principal</u>	<u>180 000</u>	
CCA SOMIPEM	75 000	
CCA SOTULIN	105 000	
<u>Intérêts</u>	<u>12 145</u>	
CCA SOMIPEM	8 785	
CCA SOTULIN	3 360	
<u>Quote part Fonds</u>	<u>48 579</u>	
CCA SOMIPEM	35 139	
CCA SOTULIN	13 440	
<u>Impayés</u>		<u>-25 444</u>
ILHEM	25 444	
Solde des Avances au 31/12/2019 (annexe 3) (b)		<u>1 242 029</u>
Variation Avances (c : a-b)		<u>319 463</u>

Le détail par projet, de la variation des avances sur cession d'actions, est présenté en Annexe 3

ii- Financement FOPRODI

<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	Mouvements	Solde
<u>Ouverture</u>		<u>12 774 770</u>
<u>Libération sur Financements projet</u>		<u>480 000</u>
Participation ZEMAR	480 000	
<u>Reclassement Produit rétrocession en exigible</u>		<u>-286 500</u>
Participation PROMAX	-256 500	
Participation SAICA	-30 000	
<i>Variation 2019</i>	<u>193 500</u>	
<i>Solde au 31 décembre 2019</i>		<i>12 968 270</i>

iii- Financement Fonds CDC

<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	Mouvements	Solde
<u>Ouverture</u>		<u>-1 895 000</u>
<u>Libération sur Financements projet</u>		<u>830 000</u>
Libération sur Financements de projets	830 000	
<u>Reclassement Produit rétrocession en exigible</u>		<u>-255 000</u>
Reclassement Exigible Remboursement CCA SOTULIN	-105 000	
Reclassement Exigible Remboursement CCA SOMIPEM	-150 000	
<i>Variation 2019</i>	<u>575 000</u>	
<i>Solde au 31 décembre 2019</i>		<i>-1 320 000</i>

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2019 un solde de **3 046 622 Dinars** contre **2 158 593 Dinars** à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>			
DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
- Personnel Charges à payer	157 382	150 000	7 382
- Provision départ à la retraite	119 368	93 362	26 006
- Provision pour Congés Payés	139 412	123 224	16 188
- Etat Impôts et Taxes	79 855	62 852	17 003
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	79 480	87 909	-8 429
- Crédoeurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	7 587	8 792	-1 205
- Compte d'attente	190	190	0
- Intérêts réservés	2 353 500	1 579 833	773 667
- Charge à payer	91 967	34 550	57 417
TOTAUX	3 046 622	2 158 593	888 029

Note B.4- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2019 à **1 044 247 Dinars**. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
FOPRODI	358 293	464 268	-105 975
CDC	195 118	125 160	69 958
IRADA	489 627	478 114	11 13
UNIVERSELLE DE BOURSE	0	305	-305
BANQUE	1 209	0	1 209
TOTAL	1 044 247	1 067 847	-23 601

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note C.1-. REVENUS

Les revenus de l'année 2019 s'élèvent à **710 400 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
Revenus des Participations	157 200	245 932	-88 732
- Plus-Values sur cessions d'actions	98 813	196 821	-98 007
- Jetons de présence	56 650	42 162	14 488
- Dividendes /titre de participation	1 737	6 948	-5 211
Revenus des Placements	445 565	455 858	-10 293
- Produits Comptes à terme	359 881	353 210	6 671
- Plus-value/titre Sicav	6 149	7 570	-1 421
- Intérêts/CCA	12 564	6 243	6 321
- Dividendes des titres de placement BOURSIERS	42 622	19 225	23 397
- Produits des sur comptes de placement	30 702	36 772	-6 070
- Perte sur cession sicav	-23 307	0	-23 307
- Produits sur certificat de dépôt	8 076	0	8 076
- Plus-values sur titres de placements	0	19 550	-19 550
Etudes et prestations de services	104 035	95 951	8 084
- Revenus conventions d'assistance	13 300	29 726	-16 426
- Commissions sur projets financés FOPRODI	10 084	6 948	3 136
- Annulation commission FOPRODI	0	-9 390	9 390
- Commissions sur projets CDC	42 565	30 081	12 484
- COMMISSIONS IRADA	11 470	0	11 470
Autres Produits d'exploitation	3 600	3 600	0
TOTAL	710 400	801 341	-90 941

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2019. Ces charges s'élèvent à **7 619 Dinars** et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
Opérations sur titres	2 490	5 903	3 663
- Frais sur titres de placement	2 490	2 715	-225
- Pertes sur cession titres de placement	0	9 833	-9 833
- Frais /titre de participation	0	1 500	-1 500
- Récupération frais / accident auto	0	-8 145	8 145
Services bancaires	5 129	3 956	1 173
- Commissions bancaires	4 765	3 397	1 368
- Intérêts des comptes courants	364	559	-195
TOTAUX	7 619	9 859	-2 240

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fourniture et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2019 à **375 620 Dinars** contre **291 977 dinars** en 2018 soit une augmentation de **83 643** dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Achats non stockés de fournitures	1 375	2 081	-706
- Achat carburant	33 728	32 873	855
- Loyers et charges locatives	35 172	17 374	17 798
- Entretien et réparations	122 355	58 037	64 318
- Assurances	14 551	11 433	3 118
- Honoraires & Services extérieurs	40 827	34 848	5 979
- Publicités et relations publiques	5 210	4 270	940
- Déplacements, Missions et Réceptions	20 295	16 012	4 283
- Frais postaux et de télécommunication	13 563	21 486	-7 923
- Etudes recherches et services extérieurs	69 051	71 422	-2 371
- Dons et subvention	2 000	3 200	-1 200
- Cadeaux	4 601	5 504	-903
- Achats Divers	628	1 234	-606
- Eau et électricité	7 612	7 292	320
- Transport administratif	4 650	4 911	-261
TOTAUX	375 620	291 977	83 643

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2019 à **1 013 947** dinars contre **924 879** dinars en 2018 soit une augmentation de 89 067 dinars.

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION
	31/12/2019	31/12/2018	
- Salaires et compléments de salaires	430 551	398 396	32 155
- Primes et gratifications	374 964	335 930	39 034
- Congés payés	16 187	10 364	5 823
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	168 517	161 991	6 526
- Assurance Groupe	23 728	18 199	5 529
TOTAUX	1 013 947	924 880	89 067

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Le détail des dotations aux amortissements et aux provisions ainsi que celui des reprises sur provisions effectuées à la clôture de l'exercice 2019 se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
Dotations aux amortissements	39 031	37 898	1 133
- Amortissement des immobilisations	39 031	37 898	1 433
Dotations aux Provisions	358 105	1 209 251	-1 052 395
- Provisions sur titres de participation	762 923	1 370 082	-607 159
- Provisions sur titres de placement	757 865	627 016	130 849
- Provisions comptes courants associés	6 000	22 626	-16 626
- Provisions départ à la retraite	26 007	3 909	22 098
- Reprise / Provision sur titres de participation	-503 674	-301 500	-202 174
- Reprise / Provision sur CCA	-54 000	0	-54 000
- Reprise / Provision sur titres de placement	-627 016	-512 882	-114 134
TOTAUX	397 136	1 247 149	-850 013

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018	VARIATION
- Jetons de présence	38 000	18 875	19 125
- T.F.P	16 236	15 725	512
- FOPROLOS	8 118	7 755	363
- T.C.L	600	400	200
- Droits de timbre et d'enregistrement	950	675	275
- Taxes sur les véhicules	1 360	1 360	0
- Pénalités de retard	130	63	67
- Contribution conjoncturelle	300	300	0
TOTAUX	65 694	45 153	20 541

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note D.1- RECLASSEMENT EXIGIBLE FONDS CDC & FOPRODI (Principal)

Fonds / Projets	Montant
<u>FOPRODI</u>	<u>286 500</u>
PROMAX	256 500
SAICA	30 000
<u>CDC</u>	<u>255 000</u>
SOTULIN	105 000
SOMIPEM	150 000
Totaux	541 500

Note D.2- DECAISSEMENTS ET ENCAISSEMENTS SUR PARTICIPATIONS

DESIGNATION	Montant	Fonds	Prix de cession	Plus-Value	Plus-Value / Tiers
<u>SOUSCRIPTIONS & LIBERATIONS</u>	<u>1 065 000</u>				
ZEMAR	480 000	FOPRODI			
ZEMAR	120 000	CDC			
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	135 000	FR PME			
MSTC	100 000	CDC			
M PACK	230 000	CDC			
<u>Rétrocessions</u>	<u>-524 000</u>		<u>681 626</u>	<u>85 832</u>	<u>71 794</u>
PROMAX	-180 000	Fonds propres	243 957	63 957	
PROMAX	-256 500	FOPRODI	328 294		71 794
SEB	-87 500	Fonds propres	109 375	21 875	
<i>Net</i>	<u>541 000</u>		<u>681 626</u>	<u>85 832</u>	<u>71 794</u>

Note D.3- DECAISSEMENTS ET ENCAISSEMENTS SUR AVANCES EN CCA

DESIGNATION	Montant	Fonds	Remboursement	Plus-Value	Plus-Value / Tiers
<u>Libérations en CCA</u>	<u>316 486</u>				
WEST PHARMA	150 000	FR PME			
ADVANCED CHIMICAL INDUSTRY	160 000	CDC			
IKDEM Gestion	6 000	Fonds propres			
FIOFREEZ	486	Fonds propres			
<u>Remboursement sur CCA</u>	<u>-255 000</u>		<u>317 821</u>	<u>12 564</u>	<u>50 257</u>
SOTULIN	-105 000	CDC	121 800	3 360	13 440
SOMIPEM	-150 000	CDC	196 021	9 204	36 817
<i>Net</i>	<u>61 486</u>		<u>317 821</u>	<u>12 564</u>	<u>50 257</u>

Note D.4- VARIATION DES DETTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignations	Montant
<i>Variation des Comptes Fournisseurs</i>	<i>27 322</i>
<i>Variation des Autres Passifs courants</i>	<i>320 522</i>
- Variation des Autres Passifs courants	888 029
- Déduction Variation provision IDR	-26 007
- Déduction Variation Exigible CDC et FOPRODI suite rétrocession (principal) (D1)	-541 500
	347 845

Note D.5- ENCAISSEMENTS SUR FINANCEMENT FONDS CDC

En Dinar Tunisien

Eléments	Montants
<u>Participations sur Fond CDC</u>	
MSTC	100 000
ZEMAR	120 000
M PACK (libération)	230 000
ENCAISSEMENTS NON ENCORE AFFECTES	380 000
Totaux	830 000

ENGAGEMENTS HORS BILAN & PARTIES LIEES

Note E.1- ENGAGEMENTS RECUS

Les Actifs, Participations et Avances en comptes courants, couverts à concurrence de 60% de leur valeur par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>		
Projet	MONTANTS	Objet de la garantie
SEB	350 000	Participation
SOTES	200 000	Compte Courant Actionnaire
ALIMENTS VERTS SAV	175 000	Participation
VEGA CABLES	150 000	Participation
SIMETAL	250 000	Participation
MANAJEM	126 000	Participation
SOCABIS	110 000	Participation
GOLD CINEMA	100 000	Participation
SKANAGRO	30 000	Compte Courant Actionnaire
	1 491 000	

Note E.2- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.
- LA SODINO loue à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT.
- La SODINO a fourni à la SOPINO deux crédits inscrits en compte courant d'une valeur de 10 000 000 dinars. Ces crédits devraient rapporter la somme de 669 500 dinars sous forme d'intérêt.

- Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société IKDAM Gestion, fonds d'amorçage, pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT.

- Les intérêts de ces crédits au titre de l'exercice 2019, s'élevant à 773 667 DT sont constatés au poste « Intérêts réservés » au passif du bilan, vu les incertitudes liées à leur recouvrement.

ANNEXES

ANNEXE 1

SOCIETE SODINO SICAR

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2019
(En Dinar Tunisien)**

DESIGNATION	TAUX EN %	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				V C N	
		31/12/2018	Acquis. 2019	Régul. & Cessions	31/12/2019	Cumul au 31/12/2018	Dotation 2019	Régul. & Cessions	Cumul au 31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		8 631	0	0	17 262	8 631	0	0	8 631	0	8 631
LOGICIELS	33,33%	8 631	8 631		17 262	8 631	0		8 631	0	8 631
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		761 378	28 949	0	761 378	429 410	39 031	0	468 442	331 968	321 885
BATIMENTS	2%	318 008		0	318 008	82 148	6 360	0	88 508	235 860	229 500
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	246 035		0	246 035	184 554	17 577	0	202 131	61 481	43 904
AGENCEMENTS AMENAGEMENTS & INSTAL.	10%	58 103	270	0	58 373	42 670	2 812	0	45 482	15 433	12 891
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10%	130 445	2 642	0	133 087	63 645	3 984	0	67 628	66 800	65 459
MATERIEL INFORMATIQUE	33,33%	8 788	26 037	0	34 824	56 394	8 299	0	64 693	-47 606	-29 869
Total		770 009	37 580	0	807 589	438 041	39 031	0	477 072	331 968	330 517

DETAIL DES PARTICIPATIONS, COMPTES COURANTS, PROVISIONS ET AVANCES SUR CESSIONS D'ACTIONS

Projets promoteurs	Total Part sur FP	FOPRODI	FONDS IRADA	FOND S RITI	FONDS Soutient & Restruct. PME	FONDS CDC	Total Part	Part. non Libérée FP	Part. non Libérée FG	Provisions	CCA / Fonds Propres	FOND S Soutient & Restruct. PME	FOND S CDC	Total CCA	Provisions sur CCA	Avance sur Rachats
ABIT	252 400	0			0	0	252 400			-245 104	0	0	0	0	0	-7 296
ACT PHARMA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0
AMINA CONFECTION	135 000	0			300 000	0	435 000			-40 500	0	0	0	0	0	
BEE	12 500	16 500			0	0	29 000			-11 078	7 700	0	0	7 700	-7 700	-3 300
BIO ESSENCES	22 000	24 000			0	0	46 000			-21 283	15 000	0	0	15 000	-15 000	-1 500
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	0			0	0	156 350			-156 350	0	0	0	0	0	
CEPAS MUSTI	45 000	0			0	0	45 000			-45 000	0	0	0	0	0	
CHOCONORD	130 000	276 000			0	0	406 000			-130 000	0	0	0	0	0	
CIGMA BUSINESS COM	45 885	0		45 885	0	0	91 770			-45 885	0	0	0	0	0	
DARNA	407 000	0			0	0	407 000			0	0	0	0	0	0	-411 122
DRIDI PLAST	20 000	24 200			0	0	44 200			-20 000	0	0	0	0	0	
EQUERRE MODE	100 000	207 000			0	0	307 000			-70 000	50 000	0	0	50 000	-50 000	
EXPOFOREST	15 000	30 000			0	0	45 000			-15 000	0	0	0	0	0	0
EXTRA BETON	37 500	199 200			0	0	236 700			0	0	0	0	0	0	-51 042
FEEDBACK LEADERS	150 000	0			0	0	150 000			-150 000	112 500	0	0	112 500	-112 500	
FRIGO	115 875	6 450			0	0	122 325			-25 877	0	0	0	0	0	
FRUINOR	15 000	0			0	0	15 000			-15 000	0	0	0	0	0	
GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000	0			0	0	140 000			-70 000	150 000	0	0	150 000	-150 000	

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FOND S RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée FP</i>	<i>Part. non Libérée FG</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FOND S Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FOND S CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
GOLDEN NEEDLE FASHION	143 000	0			0	0	143 000			-143 000	0	0	0	0	0	
GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720 000	1 440 000			0	0	2 160 000			-720 000	0	0	0	0	0	
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	88 000	196 000			135 000	0	419 000			-88 000	0	0	0	0	0	
LES VERGERS DU SOLEIL	330 000	0			0	0	330 000			-330 000	0	0	0	0	0	
MANAJEM	126 000	288 000			0	0	414 000			-50 400	0	0	0	0	0	
MCRR	100 000	100 000			0	0	200 000			-69 730	0	0	0	0	0	
MEDICAL WEAR	50 000	120 000			0	0	170 000			-50 000	0	0	0	0	0	
MEDINA TEXTILES	50 000	0			0	0	50 000			-50 000	0	0	0	0	0	
MOZAR	30 000	0			0	0	30 000			-23 735	0	0	0	0	0	-6 265
NESMA INDUSTRIE	132 000	288 000			500 000	0	920 000			-132 000	150 000	0	0	150 000	-150 000	
NORD TOURISME	124 000	0			0	0	124 000			-124 000	0	0	0	0	0	
NUTRIDOR	180 000	354 000			0	0	534 000			-180 000	0	0	0	0	0	
PLASTIQUE DU NORD	11 000	17 100			0	0	28 100			-11 000	0	0	0	0	0	
PROMAX	0	0			200 000	0	200 000			0	0	0	0	0	0	
SAB	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	-3
SADETT	209 460	0			0	0	209 460			-209 460	0	0	0	0	0	0
SAICA	0	0			0	0	0			0	40 000	0	0	40 000	-40 000	0
SB CONFECTION	35 000	70 800			0	0	105 800			-35 000	35 000	0	0	35 000	-35 000	
SDA MABROUKA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0
SEB	262 500	0			0	0	262 500			0	0	0	0	0	0	-204 589
SEPHARMA	90 000	0			0	0	90 000			-90 000	0	0	0	0	0	
SFFYN SAMI	60 000	0			0	0	60 000			-59 500	0	0	0	0	0	-500
SIMER	53 000	120 000			0	0	173 000			-53 000	0	0	0	0	0	

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FOND S RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée FP</i>	<i>Part. non Libérée FG</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FOND S Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FOND S CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
SIMETAL	670 000	320 000			0	0	990 000			-337 750	0	0	0	0	0	
SINA	200 000	0			0	0	200 000			-200 000	75 000	0	0	75 000	-75 000	
SINCAR	148 000	181 800			0	0	329 800			-124 241	0	0	0	0	0	-52 944
SIPH	188 800	280 800			0	0	469 600			-188 800	0	0	0	0	0	
SKAN AGRO	142 000	340 000			150 000	0	632 000			-71 000	30 000	0	0	30 000	-12 000	
SKCPM	4 800	0			0	0	4 800			-4 800	0	0	0	0	0	
SMM	116 000	472 000			0	0	588 000			-116 000	0	0	0	0	0	
SMVDA ETTATAOUER II	12 000	0			0	0	12 000			-12 000	0	0	0	0	0	
SOCABIS	110 000	0			0	0	110 000			-44 000	0	0	0	0	0	
SOMIPEM	195 000	582 000			0	500 000	1 277 000			0	0	0	150 000	150 000	0	
SOMOMA	8 000	21 120			0	0	29 120			-6 297	0	0	0	0	0	-6 200
SOREVAL	89 000	225 000			0	0	314 000			-89 000	30 000	0	0	30 000	-30 000	
SOTRAMOL	49 000	87 300			0	0	136 300			-49 000	75 000	0	0	75 000	-75 000	
SOTUCAM+	70 000	246 000			0	0	316 000			-70 000	0	0	0	0	0	
SOTUFAF	100 000	0			0	0	100 000			-87 520	0	0	0	0	0	-12 480
STOTCA	90 000	135 000			200 000	0	425 000			-82 000	50 000	0	0	50 000	-50 000	-20 000
TAOOC	50 000	292 000			0	0	342 000			-15 000	0	0	0	0	0	
TECHNOLATEX	145 000	419 500			0	0	564 500			-	0	0	0	0	0	0
TREFINORD	150 000	331 000			0	0	481 000			-135 655	103720,384	0	0	0	0	-46 000
TUILE DU NORD	55 000	50 000			0	0	105 000			-55 000	50 000	0	0	50 000	-50 000	
TUNIPA	175 000	105 000			0	0	280 000			-175 000	0	0	0	0	0	
TUNISIA PNEUS	380 000	380 000			0	0	760 000	-285 000	-285 000	-95 000	0	0	0	0	0	
TUNISIE FONDERIE	250 000	180 000			0	0	430 000			-236 047	117 000	0	0	117 000	-117 000	-24 000

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FOND S RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée FP</i>	<i>Part. non Libérée FG</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FOND S Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FOND S CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
TUNISIE GARNITURE ARTISTIQUE	140 000	0			0	0	140 000			-106 875	0	0	0	0	0	-33 126
VEGA CABLES	135 000	390 000			0	0	525 000			0	0	0	0	0	0	0
WHITE PHARMA	0	316 800	247 000		0	0	563 800			0	120 000	0	0	120 000	-120 000	-3 500
WOOD PLAST	95 400	84 600			173 000	0	353 000			-63 600	50 000	397 000	0	447 000	-50 000	
ZAGROM	60 000	108 000			0	0	168 000			-60 000	0	0	0	0	0	
Z'BIDA	6 000	0			0	0	6 000			-6 000	0	0	0	0	0	
AOUILIA	9 250	0			0	0	9 250			-9 250	0	0	0	0	0	
CEB	150 000	0			0	0	150 000			-150 000	250 000	0	0	250 000	-250 000	
VAGA	198 750	0			0	0	198 750			-198 781	0	0	0	0	0	
Wintech	485 500	258 700			0	0	744 200			-485 500	0	0	0	0	0	
TSV	150 000	102 000			0	0	252 000			-150 000	50 000	0	0	50 000	-50 000	
SIST	34 800	29 700			0	0	64 500			-34 800	5 000	0	0	5 000	-5 000	
BEST CAR	90 000	0			0	0	90 000			-90 000	0	0	0	0	0	
ILHEM	0	0			0	0	0			0	70 000	0	0	70 000	-24 200	-90 567
SOTES	109 000	198 990			0	0	307 990			-104 655	200 000	0	0	200 000	0	-62 278
CTIA	150 000	0			0	0	150 000			-135 000	150 000	0	0	150 000	-150 000	-15 000
SIEM	250 000	0			0	0	250 000			-250 000	150 000	0	0	150 000	-150 000	
SIMAC	350 000	0			0	0	350 000			-330 000	0	0	0	0	0	-20 000
GTOO	80 000	109 260			0	0	189 260			-80 000	30 000	0	0	30 000	-30 000	
IMG	250 000	0			0	0	250 000			-250 000	100 000	0	0	100 000	-100 000	
HELIX	15 000	0			0	0	15 000			0	23 000	0	0	23 000	0	
SAN	23 000	19 800			0	0	42 800			-21 388	0	0	0	0	0	-3 000
GATT	1 000	0			0	0	1 000			-1 000	0	0	0	0	0	

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FOND S RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée FP</i>	<i>Part. non Libérée FG</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FOND S Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FOND S CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
HIPAC	50 000	78 000			0	0	128 000			-50 000	0	0	0	0	0	
BOLERIO	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0
RAYAN	300 000	180 000			0	0	480 000			-300 000	0	0	0	0	0	
UPAM	46 000	132 000			0	0	178 000			-46 000	0	0	0	0	0	
INB	333 300	0			0	0	333 300			-333 340	250 000	0	0	250 000	-250 000	
VONORD	229 000	0			0	0	229 000			-229 000	128 000	0	0	128 000	-128 000	
EL GHANIMA	0	0			0	0	0			0	0	0	0	0	0	0
AL-DESIGN	55 000	90 000			0	0	145 000			-55 000	0	0	0	0	0	
SELMI.PLAST	10 000	16 740			0	0	26 740			-10 000	0	0	0	0	0	
HUILERIE BOUMAKHLOUF	165 000	97 500			0	0	262 500			-67 571	0	0	0	0	0	-65 000
H NORD OUEST	6 250	6 250			0	0	12 500			0	0	0	0	0	0	-19 848
IMP EL AMINE	60 000	39 600			0	0	99 600			-55 757	0	0	0	0	0	-7 043
SOTULIN	51 300	58 900			0	0	110 200			0	0	0	105 000	105 000	0	-21 519
SAS	70 000	138 000			0	0	208 000			-70 000	0	0	0	0	0	
KHAIRET BLADI	50 000	160 000			0	0	210 000			-50 000	0	0	0	0	0	
Injection Plastique	320 000	270 000			0	0	590 000			-320 000	0	0	0	0	0	
ECO PRODUCTA	40 000	0			0	0	40 000			-40 000	0	0	0	0	0	
ENERGY INDUSTRIES	689 000	0			0	0	689 000			-689 000	0	0	0	0	0	
PVC"Ayadi"	16 660	16 670			0	0	33 330			-10 209	0	0	0	0	0	-28 906
SIGMASOL	60 000	60 000			0	0	120 000			-55 000	0	0	0	0	0	-10 000
TOM FRAIS	23 000	72 000			0	0	95 000			-23 000	0	0	0	0	0	
MS-ELITES	30 500	84 000			0	0	114 500			-30 500	0	0	0	0	0	
BIO FREEZE	175 000	322 000			0	0	497 000			-175 000	486	0	0	486	0	

<i>Projets promoteurs</i>	<i>Total Part sur FP</i>	<i>FOPRODI</i>	<i>FONDS IRADA</i>	<i>FOND S RITI</i>	<i>FONDS Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FONDS CDC</i>	<i>Total Part</i>	<i>Part. non Libérée FP</i>	<i>Part. non Libérée FG</i>	<i>Provisions</i>	<i>CCA / Fonds Propres</i>	<i>FOND S Soutient & Restruct. PME</i>	<i>FOND S CDC</i>	<i>Total CCA</i>	<i>Provisions sur CCA</i>	<i>Avance sur Rachats</i>
SONO MAR	46 000	46 000			0	0	92 000			-46 000	30 000	0	0	30 000	-30 000	
ALIMENTS VERTS SAV	82 000	223 000			175 000	0	480 000			-58 503	0	0	0	0	0	
TUNISIA PULLETS	30 000	180 000			0	0	210 000			-30 000	0	0	0	0	0	
ELECTRONIC CONCEPT	45 000	0			65 000	0	110 000			-45 000	105 000	0	0	105 000	-105 000	
GOLD CIN	100 000	0			0	0	100 000			-16 000	0	0	0	0	0	
GREEN HILL	0	0	900 000		0	0	900 000			0	0	0	0	0	0	
HN OUEST	100 000	144 000			0	0	244 000			-93 852	0	0	0	0	0	-15 000
SEFRIM	0	0			300 000	0	300 000			0	0	0	0	0	0	
M PACK	0	0			0	920 000	920 000	0	-460 000	0	0	0	0	0	0	
WEST PHARMA	100 000	0			0	0	100 000			0	150 000	0	0	150 000	0	
ADVANCED CHEMICAL INDUSTRY	0	315 000			0	155 000	470 000			0	0	0	160 000	160 000	0	
TUNIA HELICOPTER	0	0			0	340 000	340 000			0	0	0	0	0	0	
MSTC	0	0			0	100 000	100 000			0	0	0	0	0	0	
ZEMAR	0	480000			0	120 000	600 000			0	0	0	0	0	0	

	14 056 780	13 253 280	1 147 000	45 885	2 198 000	2 135 000	32 835 945	-285 000	-745 000	-11 203 313	2 848 686	397 000	415 000	3 660 686	-2 411 400	-1 242 029
--	------------	------------	-----------	--------	-----------	-----------	------------	----------	----------	-------------	-----------	---------	---------	-----------	------------	------------

ANNEXE 3

DETAIL DES VARIATIONS DES AVANCES SUR CESSION D' ACTIONS ET PLUS-VALUES

En Dinar Tunisien

	Avances sur rétrocession			Rétrocessions		Rembour- sement CCA	Impayés	Plus-values		Intérêts sur CCA	Quote part Fonds	Reliquat Avances
	Antérieures	Reçues	Total avances	SODINO	FOPRODI			SODINO	FOPRODI			
SOMIPEM	0	118 923	118 923			-75 000				-8 785	-35 139	0
PROMAX	0	572 249	572 249	-180 000	-256 500			-63 956	-71 793			0
ILHEM	116 011	0	116 011				-25 444					90 567
DARNA	165 122	246 000	411 122									411 122
PVC"Ayadi"	23 906	5 000	28 906									28 906
SOTULIN	327	142 992	143 319			-105 000				-3 360	-13 440	21 519
SEB	196 875	117 089	313 964	-87 500				-21 875				204 589
Huilerie BOUMAKHLOUF	0	65 000	65 000									65 000
Avances non mouvementées	420 325		420 325									420 325
	922 566	1 267 254	2 189 820	-267 500	-256 500	-180 000	-25 444	-85 831	-71 793	-12 145	-48 579	1 242 029

RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Avis d'auditeur indépendant
Exercice clos au 31 Décembre 2019

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SODINO SICAR SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan de 44 600 410 DT, des capitaux propres positifs de 18 466 539 DT y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -1 151 072 DT et un flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de - 939 956 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

➤ **Paragraphes d'observation post-opinion :**

Nous tenons à attirer votre attention sur les faits suivants qui ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

- 1- Le Total des capitaux propres s'élevant à **18 466 539 DT** au 31/12/2019, est devenu inférieur à 50% de son capital social soit **19 025 845 DT**. Le conseil d'administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes ou de procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes. Si l'assemblée générale extraordinaire ne s'est pas réunie dans le délai précité, toute personne intéressée peut demander la dissolution judiciaire de la société, et ce, conformément à l'Article 388 du Code des Sociétés Commerciales.
- 2- Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la **Note 3. Pg-5** aux états financiers se rapportant aux événements postérieurs à la date de clôture se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- Immobilisations Financières et Provisions y rattachées

Les immobilisations financières, figurant au bilan au 31 décembre 2019, s'élèvent à 35 412 091 DT en valeurs brutes, dont 32 835 945 DT concernent des Participations à récéder.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des Procès-verbaux du conseil d'administration et du comité d'investissement conjoint SODINO-CDC statuant sur les approbations de financement ;
- L'examen d'un échantillon de dossiers de souscription des nouvelles participations ;
- L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- L'examen d'un échantillon des dossiers de suivi des participations ;
- L'examen de la situation nette comptable, pour un échantillon de projets, sur la base des états financiers récents et des rapports des commissaires aux comptes correspondants ;
- L'examen des états financiers prévisionnels et des business plans, pour un échantillon de projets ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec les responsables de suivi des projets ainsi qu'avec la direction générale.

2- Avances en comptes courant actionnaires

Les Avances en comptes courant actionnaires, figurant au bilan au 31 décembre 2019 dans le poste Placement et autres actifs financiers, s'élèvent à 13 681 686 DT en valeurs brutes, dont 10 000 000 DT sont accordés à la SOPINO, filiale détenue à 49,998% par SODINO SICAR.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment en :

- L'examen des états financiers récents, des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des états financiers prévisionnels et des business plans ;
- L'examen des notes d'évaluation du patrimoine, pour un échantillon de projets, L'examen des arrangements et des rétrocessions ;
- La discussion de la situation financière d'un échantillon de projet avec la direction générale.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états Financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la

date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis le 24 Juillet 2020,

Expert Partners

Salah MEZJOU

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS AU 31 Décembre 2019**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les opérations réalisées dans le cadre des articles précités, se présentent comme suit :

1- Transactions intergroupes :

- La société SODINO SICAR a loué à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant annuel de 3 600 DT Hors TVA ;
- Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 27 mai 2010 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société SOPINO pour un montant de 5 000 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 02 décembre 2010, a porté cette avance à 10 000 000 DT. Il a aussi fixé la rémunération de ce compte courant au taux du marché monétaire (TMM).

Suite à ces autorisations, la SODINO SICAR a servi à la SOPINO des avances en compte courant pour 10 000 000 DT. Les intérêts chargés sur le compte de la SOPINO au titre de l'exercice 2019, et portés au poste intérêts réservés, s'élèvent à 773 667 DT.

- Le conseil d'administration de la SODINO a autorisé dans sa réunion du 15 décembre 2016 l'octroi d'une Avance en compte courant à la société IKDAM Gestion, fonds d'amorçage, pour un montant de 15 000 DT. Le conseil, dans sa réunion du 27 février 2019, a autorisé une autre avance pour un montant de 30 000 DT, libérée en 2019 à concurrence de 6 000 DT.

2- Engagements envers les dirigeants :

Le conseil d'administration de la SODINO SICAR a autorisé, dans sa réunion du 31 octobre 1996, la rémunération du Président Directeur Général. Au cours de l'exercice 2019, la société SODINO SICAR a servi des rémunérations brutes à son Président Directeur Général, M. Ridha MRABET, pour un montant de 118 537 DT dont des avantages en nature pour 13 890 DT et des jetons de présence pour 3 125 DT.

D'autre part, au cours de nos travaux d'audit nous n'avons pas relevé d'autres d'opérations rentrant dans le cadre des dits articles.

Tunis le 24 Juillet 2020,

Expert Partners

Salah MEZOU

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Groupe SODINO SICAR

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 01 octobre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Salah MEZIOU.

Groupe SODINO SICAR
BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9 381	9 381
MOINS AMORTISSEMENTS		-9 381	-9 381
		0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A1	27 454 452	27 425 503
MOINS AMORTISSEMENTS		-7 768 676	-6 781 912
		19 685 775	20 643 590
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A2	32 914 714	32 373 714
MOINS PROVISIONS		-11 677 113	-11 667 864
		21 237 602	20 705 851
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		351	175 895
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>40 923 728</u>	<u>41 525 336</u>
ACTIFS COURANTS			
CLIENTS		1 140 274	906 725
MOINS PROVISIONS		-1 133 995	-899 541
		6 280	7 184
AUTRES ACTIFS COURANTS	A3	3 027 135	2 630 952
MOINS PROVISIONS		-171 853	-158 772
		2 855 282	2 472 180
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A4	9 767 104	9 863 361
MOINS PROVISIONS		-3 190 680	-3 117 830
		6 576 424	6 745 531
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A5	1 562 230	1 842 893
<u>ACTIFS COURANTS</u>		<u>11 000 217</u>	<u>11 067 789</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>51 923 945</u>	<u>52 593 125</u>

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

Groupe SODINO SICAR
BILAN Consolidé arrêté au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		31/12/2019	31/12/2018
CAPITAL SOCIAL		38 051 690	38 051 690
RESERVES CONSOLIDEES	B1	-15 532 922	-14 253 760
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT RESULTAT		22 518 768	23 797 930
RESULTAT CONSOLIDE		-813 113	-1 247 239
<u>TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT AFFECTATION RESULTAT</u>		<u>21 705 656</u>	<u>22 550 690</u>
PART DES MINORITAIRES DANS LES CAPITAUX PROPRES		627 338	1 340 836
PART DES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		-685 762	-663 610
INTERET DES MINORITAIRES		-58 424	677 226
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>		<u>21 647 232</u>	<u>23 227 916</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		12 968 270	12 774 770
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		2 470 000	1 895 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		3 200 000	2 995 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		1 242 029	922 566
CAUTIONS RECUES		1 753 932	1 748 932
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		320 000	320 000
EMPRUNTS		4 106 180	4 334 528
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	B2	<u>27 809 019</u>	<u>26 739 404</u>
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		240 723	278 466
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	1 183 933	1 279 794
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	B4	1 043 038	1 067 544
<u>PASSIFS COURANTS</u>		<u>2 467 694</u>	<u>2 625 804</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>30 276 713</u>	<u>29 365 208</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		51 923 945	52 593 124

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

Groupe SODINO SICAR
ETAT DE RESULTAT Consolidé arrêté au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
		31/12/2019	31/12/2018
REVENUS DES LOYERS		1 545 531	1 478 715
REVENUS DES PARTICIPATIONS		138 731	253 907
REVENUS DES PLACEMENTS		469 498	437 259
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		118 754	105 341
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		99 772	90 382
PRODUITS D'EXPLOITATION	C.1	2 372 286	2 365 603
CHARGES S/ OPERATIONS FINANCIERES	C.2	-554 272	-415 738
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES & SERVICE	C.3	-47 300	-50 740
CHARGES DU PERSONNEL	C.4	-1 231 572	-1 165 553
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS	C.5	-1 517 947	-2 258 829
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	C.6	-515 245	-444 830
CHARGES D'EXPLOITATIONS		-3 866 336	-4 335 690
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 494 051	-1 970 087
AUTRES GAINS ORDINAIRES		0	64 597
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-36	-188
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOT		-1 494 087	-1 905 678
IMPOTS SUR LES BENEFICES		-4 788	-5 172
RESULTAT DE L'ACT. ORDINAIRES APRES IMP.		-1 498 874	-1 910 849
ELEMENTS EXTRA-ORDINAIRES		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-1 498 874	-1 910 849
RESULTAT CONSOLIDE		-813 113	-1 247 239
PART DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		-685 762	-663 610
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MOD. COMPT.		-1 498 874	-1 910 849

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

Groupe SODINO SICAR
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE Consolidé arrêté au 31 décembre 2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

DESIGNATION	NOTES		
		31/12/2019	31/12/2018
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</i>			
Résultat net	B1	-813 113	-1 247 239
Ajustements pour :			
-Part des minoritaires dans le résultat	B1	-685 762	-663 610
- Amortissements et provisions	D1	1 517 947	2 258 828
- Variation des Créances et autres actifs	D2	-629 732	-1 158 593
- Variation des fournisseurs et autres dettes	D3	-555 688	-200 986
- Variation de l'exigible dû aux Fonds (Principal)	D4	541 500	146 677
- Reclassement Exigible IRADA		11 512	11 697
- Plus-values de cession des Immobilisations Corp. & Incorp.	D5	-85 832	-23 631
- Plus-values sur Remboursement CCA	D6	-12 564	0
- Quotes parts subvention d'investissement	C1	-99 772	-99 773
- Intérêts courus			
<u>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</u>		-811 503	-976 631
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	A2	-28 949	-2 282 183
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles		0	23 631
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			0
* Participations	D5	-1 065 000	-1 310 000
* Comptes courants associés	D6	-316 486	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations	D5	681 626	909 800
* Comptes courant associés	D6	317 821	37 500
*FONDS CDC		0	105 000
Variation des avances sur cession d'actions reçues	B2	319 463	-54 864
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>		-91 525	-2 571 115
<i>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</i>			
Cautions reçues	B2	5 000	2 000
Encaissement des emprunts		193 000	957 000
Réserves pour fonds social		25 462	18 358
Variation des placements courants		150 243	-1 569 227
Encaissements sur financement FOPRODI	D5	480 000	315 000
Encaissements sur financement FCDC	D7	830 000	1 035 000
Encaissements sur financement FR PME		205 000	655 000
Décaissements sur financement FOPRODI ET BEI		-464 269	-341 904
Décaissements sur financement CDC		-235 299	
Décaissements des emprunts		-566 771	-1 154 264
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		622 366	-83 037
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>			
Trésorerie début de l'exercice	A5	-280 662	-3 630 783
Trésorerie début de l'exercice	A5	1 843 102	5 473 885
Trésorerie Fin de l'exercice	A5	1 562 440	1 843 102

Les Notes de A1 à E2 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE I / SOCIETES CONSOLIDEES - ORGANIGRAMME :

I / Présentation du Groupe :

- 1- SODINO : La société mère, une société anonyme sous la forme d'une SICAR ayant pour activité la participation dans les projets à risque
- 2- SOPINO : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité l'investissement dans la réalisation et l'aménagement des zones industrielles.

II - Détermination des intérêts du groupe :

- ✓ Intérêts du groupe dans SODINO = 100 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SODINO = 0 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans SOPINO = 49,998 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SOPINO = 50,002 %.

NOTE II / PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables appliqués par chaque société sont détaillés dans les rapports d'audit individuels de chaque société.

La consolidation est effectuée selon la méthode de l'intégration globale. Les retraitements significatifs et les méthodes appliquées sont détaillés dans la suite du rapport.

II. 1. Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1) ;
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ; et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de l'unité monétaire.

II. 2. Principes de consolidation :

II. 2. 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement **40 %** au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

(Voir Note I)

- La société SODINO SICAR S.A. est la société mère du groupe à consolider.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale.
- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

- Exclusions du Périmètre de consolidation :

- Les Participations détenues dans les « Projets » et destinées à être rétrocédées aux promoteurs ou à certains de leurs partenaires, ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation.
- Les participations détenues dans les sociétés IKDAM Gestion et IKDAM Gestion – Fonds d’amorçage s’élevant respectivement à 149 900 DT et 250 000 DT, et qui sont totalement provisionnées chez SODINO SICAR.

II. 2. 2. METHODE DE CONSOLIDATION :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d’intégration globale. L’intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère SODINO SICAR S.A. et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d’actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin que les états financiers consolidés présentent l’information financière du groupe comme celle d’une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d’évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;
- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;
- Détermination de l’impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d’investissement ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d’acquisition positifs et / ou négatifs ;
- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l’actif net des sociétés consolidées.

II. 2. 3. HOMOGENEISATION :

1- Retraitement des Intérêts sur compte courant SOPINO chez la SODINO

La société SODINO SICAR constate les intérêts sur compte courant SOPINO qui ne sont pas recouverts depuis plusieurs exercices, au poste ‘Intérêts réservés’ au passif de son bilan. Le retraitement d’homogénéisation chez la SODINO, consiste à :

1.1-Reconstitution des produits

Solder le compte 'Intérêts réservés' par :

- La Constatation des intérêts sur compte courant relatifs à l'exercice, en Produits,
- La Correction des résultats antérieurs (Réserves) en leur ajoutant les intérêts sur compte courant des exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés ;

1.2- Constatation d'une provision

- Constatation d'une provision pour annuler l'effet du premier retraitement sur le résultat de l'exercice (dotation aux comptes de provision) pour le montant des intérêts sur compte courant relatif à l'exercice en cours ;
- Constatation d'une provision pour éliminer l'effet du premier retraitement par correction des résultats antérieurs (Réserves), pour le montant des intérêts sur compte courant relatifs aux exercices antérieurs, portés au poste intérêts réservés

II. 2. 4. ELIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPE ET DES RESULTATS INTERNES :

II.2.4.1 Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

II.2.4.2 Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

- 1- Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, sont éliminés, des résultats antérieurs (Réserves) ;
L'effet sur les amortissements de cette réduction de la valeur des immobilisations de la SOPINO, est éliminé du Résultat de l'exercice, pour ce qui concerne les dotations aux amortissements de l'exercice et des Réserves, pour ce qui est des dotations antérieures.
- 2- Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.
- 3- Les provisions pour dépréciation des créances d'intérêts sur compte courant SOPINO (telles que retraitées selon le paragraphe II. 2. 3. Homogénéisation).

II. 3. Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II. 3.1. Immobilisations corporelles :

Les intérêts sur compte courant SODINO, incorporés au coût des immobilisations de la SOPINO, ont été éliminées, les amortissements correspondants ont été retraités en conséquence.

II. 3.2. Titres de participation :

Les titres de participation, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base des différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe en aval décrite au § I-2-2.

II. 3.3. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe « SODINO SICAR » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les Articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il n'est pas tenu compte de l'impôt différé au niveau des états financiers individuels et des états financiers consolidés. L'impôt est donc déterminé selon la méthode de l'impôt exigible.

II. 3.4. Revenus :

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés nets de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II. 3.5. Etat des Flux de trésorerie et Etat de Résultat consolidé :

L'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé sont présentés selon le modèle autorisé.

II. 3.6. Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers du groupe **SODINO** comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

Dans le contexte de la crise sanitaire et économique engendrée par l'émergence du COVID-19 et son expansion depuis le mois de mars 2020, un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le gouvernement Tunisien pour faire face à cette pandémie dont principalement le confinement sanitaire.

Il s'agit d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des états financiers de 2019. Une baisse d'activité est constatée en 2020, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien auront un impact sur les états financiers de 2020. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2019, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Note A.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles et les amortissements correspondants se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
<u>Valeurs Brutes</u>			
Terrains	3 241 973	3 241 973	0
Construction	23 542 777	23 542 777	0
Matériel de transport	296 935	296 935	0
Agencements, aménagements et Installations	127 144	126 874	270
Mobilier de bureau	48 621	48 621	0
Matériel de bureau	26 656	24 014	2 642
Matériel Informatique	89 825	63 789	26 037
Fourniture de bureau	8 821	8 821	0
Constructions en cours	71 700	71 700	0
Totaux bruts	27 454 452	27 425 503	28 949
<u>Amortissements</u>			
Construction	7 303 427	6 354 215	949 212
Matériel de transport	253 031	234 606	18 425
Agencements, aménagements et Installations	74 175	67 672	6 503
Mobilier de bureau	44 747	43 627	1 119
Matériel de bureau	17 339	16 112	1 227
Matériel Informatique	70 416	61 775	8 640
Fourniture de bureau	5 543	3 905	1 638
Totaux Amortissements	7 768 676	6 781 912	986 764
Valeurs nettes	19 685 775	20 643 590	-957 815

NOTE A.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
- Immobilisation financière à statut juridique particulier (IKDAM I)	250 000	250 000	0
- Participation IKDAM gestion	149 900	149 900	0
- Participation SODET	4 200	4 200	0
- Participation CEFIC	0	0	0
- Participation Pole technologique	122 500	122 500	0
- CPG	25 000	25 000	0
- Participations	32 835 945	32 524 945	311 000
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0
- Dépôts et cautionnements	951	951	0
- Versement restant à effectuer/participations	-1 030 000	-1 260 000	230 000
-Caution			
Valeur Brute	32 914 714	32 373 714	541 000
- Provision / Participations	-11 677 113	-11 667 864	-9 249
TOTAUX	21 237 602	20 705 851	531 751

Les titres éliminés s'analysent comme suit :

	<i>En Dinar Tunisien</i>		
	31/12/2019	31/12/2018	Variations
- Participation SOPINO SA	2 499 900	2 499 900	0
	2 499 900	2 499 900	0

NOTE A.3- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	2019	2018	Variation
- Prêt et avance au personnel	115 694	116 088	-394
- Etat impôt sur les sociétés	2 025 665	1 737 269	288 396
- Débiteurs divers	92 717	51 901	40 816
- Charges constatés d'avance	13 748	22 618	-8 869
- Produit à recevoir	433 142	335 973	97 169
- Crédit de TVA	326 308	347 943	-21 635
- Autres	19 860	19 160	700
Valeur Brute	3 027 135	2 630 952	396 183
- Provision	-171 853	-158 772	-13 081
TOTAUX	2 855 282	2 472 180	383 102

NOTE A.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	2019	2018	Variation
- Titres cotés en bourse	1 303 311	1 205 802	97 509
- Placements financiers	4 781 898	5 037 151	-255 254
- Compte courants	3 681 686	3 620 200	61 486
- Placement SICAV	210	208	2
Valeur Brute	9 767 104	9 863 361	-96 257
- Provision / Titres de placement	-2 432 814	-2 490 814	58 000
- Provision / CCA	-757 866	-627 016	-130 850
TOTAUX	6 576 424	6 745 531	-169 107

NOTE A.5- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<i>En Dinar Tunisien</i>		
DESIGNATION	2019	2018	Variation
Caisse	1 489	1 489	0
Finacorp	7 367	-305	7 672
Banques	1 553 374	1 841 710	-288 335
TOTAUX	1 562 230	1 842 893	-280 663

NOTE B.1- CAPITAUX PROPRES, GROUPE ET HORS GROUPE :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
Capital social	38 051 690	38 051 690	0
Réserves consolidés	-15 532 922	-14 253 760	-1 279 161
Total capitaux propres groupe avant résultat	22 518 768	23 797 930	-1 279 161
Résultat consolidé	-813 113	-1 247 239	434 127
Total capitaux propres groupe	21 705 656	22 550 690	-845 035
Part des minoritaires dans les capitaux propres	627 338	1 340 836	-713 498
Part des minoritaires dans le résultat	-685 762	-663 610	-22 152
Intérêts des minoritaires	-58 424	677 226	-735 650
Total capitaux propres	21 647 232	23 227 916	-1 580 684

1. Réserves consolidées

Le tableau de retraitement des réserves, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
CAPITAL SOCIAL	38 051 690	5 000 000	43 051 690
CAPITAL	38 051 690	5 000 000	43 051 690
RESERVES LEGALES	49 089	870	49 959
RESERVES ORDINAIRES	573 698	0	573 698
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	181 240	0	181 240
RESULTAT DEFICITAIRE NON REPORTABLE	-19 238 106	-4 906 615	-24 144 721
SUBVENTION TERRAIN BOUARADA	0	2 328 025	2 328 025
QUOTE PART SUBVENTION BOUARADA	0	-794 040	-794 040
RESERVES	-18 434 079	-3 371 761	-21 805 840
Corrections des Réserves	4 773 770	-373 614	4 400 156
Corrections des Loyers	0	-7 000	-7 000
Elimination Provisions sur intérêts CCA antérieurs	3 877 520	0	3 877 520
Retraitement Jetons de présence SOPINO antérieurs	-3 750	0	-3 750
Elimination Provisions TP SOPINO	900 000	0	900 000
Elimination Int / CCA ant /immob	0	-509 186	-509 186
Effet sur Amort Réduct° val Immob	0	142 572	142 572
RESERVES CORRIGÉES	-13 660 309	-3 745 375	-17 405 684
Elimination des titres de participation	-	-	-
	SODINO	SOPINO	Cumul
Capitaux propres & Réserves	24 391 381	1 254 625	25 646 006
% Intérêt	100%	50,00%	
Quote-part Groupe	24 391 381	627 288	25 018 668
Capital	-38 051 690		-38 051 690
Elimination titre de participations détenues		-2 499 900	-2 499 900
Réserves consolidées	-13 660 309	-1 872 612	-15 532 922
Part des minoritaires dans les capitaux propres et réserves		627 338	627 338

Le tableau de variation des capitaux propres groupe et hors groupe s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

	2019	2018	Variation
<u>Capitaux propres et intérêts minoritaires d'ouverture</u>	<u>23 227 916</u>	<u>25 215 930</u>	<u>-1 988 014</u>
Correction Effet amortissement des Int / CCA intégrés au coût d'immobilisation			
Affectation au Fonds social	25 462	18 357	7 105
Correction Loyer non constaté chez SOPINO		-7 000	7 000
Retraitement Jetons de présence SOPINO antérieurs	-7 500	11 250	-18 750
Amortissement des subventions	-99 772	-99 772	0
Résultat de l'exercice	-1 498 874	-1 910 849	411 975
<u>Capitaux propres et intérêts minoritaires de clôture</u>	<u>21 647 232</u>	<u>23 227 916</u>	<u>-1 580 684</u>

2. Résultat Consolidé

Le tableau de retraitement du résultat comptable, groupe et hors groupe, s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

Comptes	SODINO	SOPINO	Cumul
Résultats	<u>-1 151 072</u>	<u>-1 391 836</u>	<u>-2 542 909</u>
<u>Corrections</u>	<u>1 023 667</u>	<u>20 367</u>	<u>1 044 034</u>
Elimination Provision sur Intérêts CCA	773 667		773 667
Retraitement Jetons de présence SOPINO antérieurs	0		0
Retraitement Jetons de présence SOPINO à Recevoir	0		0
Elimination Provisions TP SOPINO	250 000	0	250 000
Effet sur Amort Réduct° val Immob	0	20 367	20 367
Résultat Corrigé	-127 406	-1 371 469	-1 498 874
% Intérêt	100%	49,998%	
Résultat Consolidé	-127 406	-685 707	-813 113

3. Part des minoritaires

La part des minoritaires se détaille comme suit :

En Dinar Tunisien

	2019	2018	Variation
Part des minoritaires dans les capitaux et réserves	627 338	1 340 836	-713 498
Part des minoritaires dans le Résultat	-685 762	-663 610	-22 152
Part des minoritaires	-58 424	677 226	-735 650

NOTE B.2- PASSIFS NON COURANTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
<u>Lignes de Financement utilisées</u>	<u>20 386 879</u>	<u>19 413 379</u>	<u>973 500</u>
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	12 968 270	12 774 770	193 500
- Financement IRADA Kef	450 000	450 000	0
- Financement IRADA Jendouba	697 000	697 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
- Financement CDC	2 470 000	1 895 000	575 000
- Financement FR PME	3 200 000	2 995 000	205 000
<u>Autres Passifs non Courants</u>	<u>7 422 140</u>	<u>7 326 025</u>	<u>96 115</u>
- Avances sur cession d'actions	1 242 029	922 566	319 463
- Cautions reçues	1 753 932	1 748 932	5 000
- Provision pour risque et charge	320 000	320 000	0
- Emprunt	4 106 180	4 334 528	-228 348
TOTAUX	27 809 019	26 739 404	1 069 615

NOTE B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
- Produits constatés d'avance	110 967	107 734	3 233
- Personnel Charges à payer	236 736	208 640	28 096
- Provision départ à la retraite	119 368	93 362	26 006
- Provision pour Congés Payés	139 411	123 224	16 187
- Etat Impôts et Taxes	131 823	286 933	-155 110
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	120 373	123 208	-2 835
- Crédoeurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	7 587	8 792	-1 205
- Compte d'attente	-12 891	-8 970	-3 920
- Charge à payer	186 298	82 619	103 679
- Intérêt couru et non échus	126 379	236 371	-109 992
TOTAUX	1 183 933	1 279 794	-95 861

NOTE B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
<i>Exigible FOPRODI</i>	358 293	464 269	-105 976
<i>Exigible IRADA</i>	489 627	478 114	11 512
<i>Exigible Fonds CDC</i>	195 118	125 160	69 958
TOTAL	1 043 038	1 067 544	-24 506

NOTE C.1- REVENUS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
Revenus des Participations	138 731	253 907	-115 176
- Jetons de présence	138 731	246 959	-108 228
- Autres	0	6 948	-6 948
Revenus des Placements et opérations financière	469 498	437 259	32 240
- Produits Comptes à terme	12 564	6 243	6 321
- Plus-value/titre Sicav	614	614	0
- Dividendes des titres de placement	12	11	1
- Plus-values sur titres de placement	0	0	0
- Produits comptes de placement	454 730	424 974	29 756
- Intérêts créditeurs	1 578	5 416	-3 839
Etudes et prestations de services	118 754	105 341	13 413
- Commissions sur projets financés Fonds CDC	42 565	30 081	12 484
- Commissions sur projets financés Fonds Rest PME	26 615	38 585	-11 970
- Commissions sur projets financés FOPRODI	24 803	6 948	17 855
- Commissions sur fonds IRADA	11 470	0	11 470
- Commission d'Etude	13 300	29 726	-16 426
Loyer	1 545 531	1 478 715	66 816
Autres Produits D'exploitation	99 772	90 382	9 390
TOTAUX	2 372 286	2 365 603	6 683

NOTE C.2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
Opérations sur titres	10 797	4 403	6 395
- Frais sur titres de placement	2 491	2 715	-224
- Pertes sur cession titres de placement	8 300	9 833	-1 533
- Récupération assurances auto	0	-8 145	8 145
- Moins-value / réévaluation des placement	7	0	7
Services bancaires	543 475	411 335	132 140
- Commissions bancaires	5 180	375 186	-370 006
- Intérêts des comptes courants	15 397	14 849	548
- Intérêt sur emprunt	517 819	0	517 819
- Pénalités & amendes	5 079	21 301	-16 222
TOTAUX	554 272	415 738	138 535

NOTE C.3- ACHATS CONSOMMES :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
- Achats non stockés de fournitures	1 733	2 212	-479
- Achat carburant	37 293	40 001	-2 708
- Achats Divers	628	1 234	-606
- Eau et électricité	7 646	7 292	353
TOTAUX	47 300	50 740	-3 440

NOTE C.4- CHARGES DU PERSONNEL :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	2019	2018	Variation
- Salaires et compléments de salaires	605 310	568 237	37 073
- Primes et gratifications	377 403	354 441	22 962
- Congés payés	24 946	27 488	-2 542
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	200 185	197 189	2 996
- Assurance Groupe	23 728	18 199	5 529
TOTAUX	1 231 572	1 165 553	66 019

NOTE C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinars Tunisiens

DESIGNATION	2019	2018	Variation
Dotations aux amortissements	1 409 842	1 350 439	59 402
- Résorption des Charges réparti	0	0	0
- Amortissement des immobilisations	1 409 842	1 350 439	59 402
			0
Dotations aux Provisions	108 105	908 389	-800 284
- Provision	0	0	0
- Provisions sur titres de participation	512 923	920 082	-407 159
- Provisions sur titres de placement	130 850	114 134	16 716
- Provisions pour dépréciation des créances	0	149 139	-149 139
-Provision compte courant associé	32 006	26 535	5 471
- Reprise / Provision sur titres de participation	-526 674	-301 500	-225 174
- Reprise / Provision sur avances en CCA	-41 000	0	-41 000
Reprise	0	0	0
TOTAUX	1 517 947	2 258 829	-740 882

NOTE C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste s'analyse comme suit :

En Dinars Tunisiens

DESIGNATION	2019	2018	Variation
- Loyers	45 796	29 034	16 762
- Entretiens et réparations	127 081	66 599	60 483
- Frais de déplacement	4 650	4 911	-261
- Publicité, publications, relations publiques	17 228	12 974	4 254
- Frais postaux	15 953	23 035	-7 082
- Commissions bancaires	2 628	10 787	-8 159
- Jetons de présence	42 688	34 125	8 563
- T.F.P	30 018	28 981	1 037
- Taxes sur les véhicules	5 228	3 693	1 534
- Assurances	61 707	58 097	3 610
- Réceptions	30 775	19 528	11 247
- Honoraires	56 910	76 634	-19 724
- Autres charges	74 583	76 432	-1 849
TOTAUX	515 245	444 830	70 415

D1- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS*En Dinar Tunisien*

	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Consolidé
<u>Dotations</u>	<u>964 810</u>	<u>1 391 178</u>	<u>2 355 988</u>	<u>-270 367</u>	<u>2 085 621</u>
<i>Dotations aux amortissements</i>	39 031	1 391 178	1 430 209	-20 367	1 409 842
<i>Dotations aux provisions</i>					
Titre de participation	762 923		762 923	-250 000	512 923
Titres d placements	130 850		130 850		130 850
Autres	32 006		32 006		32 006
<u>Reprises sur provisions</u>	<u>-567 674</u>	<u>0</u>	<u>-567 674</u>		<u>-567 674</u>
Titre de participation	-503 674		-503 674		-503 674
Avances en CCA	-64 000		-64 000		-64 000
Créances clients		0	0		0
Totaux	<u>397 136</u>	<u>1 391 178</u>	<u>1 788 314</u>	<u>-270 367</u>	<u>1 517 947</u>

D2- VARIATION DES CREANCES ET AUTRES ACTIFS*En Dinar Tunisien*

	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Consolidé
Variation des Comptes clients	0	233 549	233 549	0	233 549
Variation des Autres actifs courants	991 477	185 522	1 176 999	-780 817	396 183
	991 477	419 071	1 410 548	-780 817	629 732

D3- VARIATION DES DETTES ET AUTRES PASSIFS

	SODINO	SOPINO	Cumul	Eliminations	Consolidé
Variation des Comptes Fournisseurs	27 323	-65 066	-37 743	0	-37 743
Variation des Autres Passifs courants	891 025	705 521	1 596 546	-1 546 983	49 562
- Déduction Variation provision IDR	-26 007		-26 007		-26 007
- Déduction Exigible CDC et FOPRODI suite rétrocessions 2019 (principal) (D1)	-541 500		-541 500		-541 500
	350 840	640 455	991 295	-1 546 983	-555 688

D4- VARIATION DE L'EXIGIBLE DÛ AUX FONDS (Principal)*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	Montant	Fonds
PROMAX	256 500	FOPRODI
SAICA	30 000	FOPRODI
SOTULIN	105 000	CDC
SOMIPEM	150 000	CDC
	541 500	

D5- DECAISSEMENTS ET ENCAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DE PARTICIPATIONS DANS LES PROJETS*En Dinar Tunisien*

DESIGNATION	Montant	Fonds	Prix de cession	Plus-Value	Plus-Value / Tiers
<u>ACQUISITIONS & LIBERATIONS</u>	<u>1 065 000</u>				
ZEMAR	480 000	FOPRODI			
ZEMAR	120 000	CDC			
LES RAMEAUX DE CARTHAGE	135 000	FR PME			
MSTC	100 000	CDC			
M PACK (Libération)	230 000	CDC			
<u>RETROCESSIONS</u>	<u>524 000</u>		<u>681 626</u>	<u>85 832</u>	<u>71 794</u>
PROMAX	180 000	Fonds propres	243 957	63 957	
PROMAX	256 500	FOPRODI	328 294		71 794
SEB	87 500	Fonds propres	109 375	21 875	
Totaux	541 000		681 626	85 832	71 794

D6- DECAISSEMENTS ET ENCAISSEMENTS SUR AVANCES EN COMPTE COURANTS AUX PROJETS

En Dinar Tunisien

DESIGNATION	Montant	Fonds	Remboursement	Plus-Value	Plus-Value / Tiers
<u>Libérations en CCA</u>	316 486				
CCA WEST PHARMA	150 000	FR PME			
CCA ADVANCED CHIMICAL INDUSTRY	160 000	CDC			
CCA IKDEM Gestion	6 000	Fonds propres			
CCA FIOFREEZ	486	Fonds propres			
<u>Remboursement sur CCA</u>	<u>255 000</u>		<u>317 821</u>	<u>12 564</u>	<u>50 257</u>
CCA SOTULIN	105 000	CDC	121 800	3 360	13 440
CCA SOMIPEM	150 000	CDC	196 021	9 204	36 817
Totaux	61 486		317 821	12 564	50 257

D7- ENCAISSEMENTS SUR FINANCEMENT FONDS CDC

En Dinar Tunisien

<i>Eléments</i>	<i>Montants</i>
<u>Participations sur Fond CDC</u>	
MSTC	100 000
ZEMAR	120 000
M PACK (libération)	230 000
ENCAISSEMENTS NON ENCORE AFFECTES	380 000
Totaux	830 000

E- ENGAGEMENTS HORS BILAN

E.1- ENGAGEMENTS RECUS

E.1.1- GARANTIE SOTUGAR (SODINO SICAR)

Les Actifs, Participations et Avances en comptes courants, (société SODINO SICAR) couverts à concurrence de 60% de leur valeur par l'assurance SOTUGAR, se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien

Projet	MONTANT	Objet de la garantie
SEB	350 000	Participation
SOTES	200 000	Compte Courant Actionnaire
ALIMENTS VERTS SAV	175 000	Participation
VEGA CABLES	150 000	Participation
SIMETAL	250 000	Participation
MANAJEM	126 000	Participation
SOCABIS	110 000	Participation
GOLD CINEMA	100 000	Participation
SKANAGRO	30 000	Compte Courant Actionnaire
Total actifs couverts	1 491 000	
Couverture SOTUGAR	894 600	

E.2- ENGAGEMENTS DONNEES (SOPINO)

En couverture du crédit de 5 Millions de Dinars obtenu de la Banque de l'Habitat (BH), la SOPINO a accordé, à la BH une hypothèque de 1er rang sur le terrain EL IRTIAH, sis à la Zone Industrielle de Jendouba. Ledit terrain, portant le N°A8, est viabilisé « AFI » et a une superficie approximative de 75 000 m² à distraire du titre foncier 26368/7285 Jendouba.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Avis d'auditeur indépendant

(Etats financiers consolidés)

Exercice clos au 31 Décembre 2019

Messieurs les actionnaires,

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés :

1) Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe SODINO SICAR, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés sont établis en dinar tunisien et font ressortir un total net de bilan consolidé de **51 923 945 DT**, des capitaux propres consolidés positifs du groupe, hors intérêts des minoritaires de **21 705 656 DT**, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice, part du groupe, s'élevant à **-813 113 DT** et un flux de trésorerie consolidé négatif provenant des activités d'exploitation de **-811 503 DT**.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2) Paragraphes d'observation post-opinion :

Nous tenons à attirer votre attention sur le fait suivant qui ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus :

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la **Note 3. Pg-5** aux états financiers se rapportant aux événements postérieurs à la date de clôture se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

3) Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

4) Rapport d'activité du groupe :

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport d'activité du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport d'activité du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés financiers et conformément à l'Article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005. Nos travaux consistent à lire le rapport d'activité du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport d'activité du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5) Responsabilités du conseil d'administration pour les Etats Financiers Consolidés :

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6) Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du groupe du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1) Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de conception et de mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences majeures affectant le système de contrôle interne du groupe susceptible d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 29 Juillet 2020

Expert Partners

Salah MEZJOU